BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3910 du Vendredi 30 Août 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

VIE POLITIQUE NATIONALE

L'opposition accuse le chef de l'Etat d'avoir délivré un message d'incitation au vol!

Pascal Tsaty-Mabiala (P.3)

JEUX AFRICAINS-MAROC 2019

Une épreuve cruelle pour le Congo

Les lauréates de l'unique médaille d'argent du Congo félicitées par leurs encadreurs (P.14)

UNION PATRIOTIQUE POUR LE RENOUVEAU NATIONAL (UPRN)

Mathias Dzon très critique

(P.3)

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Les sœurs carmélites ont célébré les 40 ans de leur implantation

Les Sœurs Carmélites entourant l'arche-vêque de Brazzaville

(P.10)

Editorial

Le beau rôle

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire à Pointe-Noire
1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point
Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGAIÆ
«JAYRAM-SARL»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Rue MOE N'TELME, quartier Grand Marché
RCCM: CG/PNR/19 B 339
Pointe-Noire - République du Congo

Il ressort d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 23 juillet 2019, enregistré à Pointe-Noire, le 30 juillet 2019, sous folio 140/3, n° 804, la création d'une société avec les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:
La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Import-export de marchandises: Alimentation & textile…;
- Vente en gros et détail de marchandises de tout genre.

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'objet social ci-dessus;

DENOMINATION: «JAYRAM SARLU»;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Rue MOE N'TELME, quartier Grand marché, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Mademoiselle Dernila Mariette NGOLO est nommée gérante de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/19 B 339;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 12 août 2019, sous le numéro 19 DA 1124.

Fait à Pointe-Noire,
le 26 août 2019.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire

Form PRO-05.1 Version 1.3

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE — ACTED

APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL
ACTED CONGO

T/20DSZ/37F/DFK-DAT-DCT-DTK-DOS/BZV/27082019/01

ACTED (Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement), mettant en œuvre le projet "Improving the early recovery through agricultural and food security, shelter and wash to highly vulnerable populations, especially returnees in the Pool department, Republic of the Congo" financé par OFDA invite les fournisseurs de *Fournitures de Pêche et Maraichage* à soumettre leurs offres pour chaque lot décrit ci-dessous :

Lot	Description	Quantité et Unité	INCOTERMS/ Lieu de livraison	Date limite de livraison
1	Semences & boutures	Cf. Formulaire d'offre PRO-06	DDP/ACTED Mindouli	15 jours après bon de commande
2	Fournitures de Pèche		DDP/ACTED Mindouli	
3	Fournitures de Maraichage		DDP/ACTED Kindamba	

L'appel d'offre sera conduit en utilisant les documents d'offre standards d'ACTED et ouvert à tous les fournisseurs et prestataires de services qualifiés. Les Documents d'Offre (en français) peuvent être retirés gratuitement par tous les soumissionnaires intéressés à l'adresse suivante :

Bureau de représentation ACTED
13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville
(devant la clinique Cogemo)

OU peuvent être téléchargés à partir du site internet d'ACTED www.acted.org dans la rubrique "Appels d'offre".

OU à partir du site internet d'IAPG www.iapg.org.uk dans la rubrique "Latest tenders".

Les soumissionnaires potentiels sont encouragés à consulter le site internet d'ACTED régulièrement pour des modifications éventuelles au présent appel d'offre et/ou aux documents à soumettre.

Une séance d'information préalable à la soumission sera organisée le 29/08/2019 à 16H au bureau de représentation d'ACTED à **13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville**. La participation de tous les soumissionnaires intéressés à cette séance d'information est préférable mais non obligatoire.

Toutes les offres doivent être soumises avant le 10/09/2019 à 16H à l'adresse mentionnées ci-dessus dans une enveloppe scellée ou par email à congo.tender@acted.org, Cc tender@acted.org. Les offres en retard seront automatiquement rejetées.

ACTED ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) par le soumissionnaire pour la préparation et la soumission de son offre à ACTED.

La séance d'ouverture des offres se tiendra le 11/09/2019 à 10h dans le bureau de représentation d'ACTED Brazzaville. La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offre, veuillez contacter le bureau de représentation d'ACTED Brazzaville au **13 Rue Bassandza, Centre-Ville Poto-Poto 3, Brazzaville**, avant le 06/09/2019 à 16H au plus tard par téléphone (+242 05 200 19 28) ou par email à congo.tender@acted.org , Cc tender@acted.org.

Si vous êtes témoin ou soupçonnez des pratiques commerciales contraires à l'éthique pendant le processus d'appel d'offres, veuillez envoyer un email à transparency@acted.org

---

ETUDE Maître PROSPER MOUTSOUKA
Notaire
BOITE POSTALE: 8141; TELEPHONE (242) 05 587-03-53; 06 664 24 99
- E-Mail: mouts_prosper@yahoo.fr
Etude sise 31, Avenue Moe Kaat-Matou, Centre-Ville Pointe-Noire,
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale à caractère Extraordinaire tenu en date à Pointe-Noire du vingt-quatre Février deux mil dix-neuf, en son siège social, sis 68, Avenue Félix TCHICAYA, quartier Wharf, de la Société KG CONGO Limited, Actionnaire Unique de la Société CONGO GOLD S.A. U, au capital de DIX MILLIONS (10 000 000) F. CFA, représentée par Paul QUIRK, enregistrée au Registre de Commerce et de Crédit Immobilier de Pointe-Noire, sous le numéro RCCM CG/PNR/11 B 2643, les associés de la société KG CONGO Limited ont décidé de la dissolution de la Société CONGO GOLD SAU.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Prosper MOUTSOUKA

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
327 Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage, Appt. 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire; Tél.: 06 953 97 97

OLEA CONGO
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au capital de 15 000 000 F. CFA
Siège Social: rond-point des Amoureux, centre-ville
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/12 B 659

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration de la société en date du 09 Avril 2019, il a été procédé à la nomination de:
- Monsieur Olivier DUBOIS, de nationalité française, né le 14 Juin 1966 à Vannes, en qualité de Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Boris Théophile SAINT-MAXENT, de nationalité française, né le 26 février 1980 à Seclin (France), en qualité de Directeur Général.

Dépôt du Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 19 DA 709 du 13 Juin 2019.

Inscription modificative au RCCM: CG/PNR/12 B 659, le 13 Juin 2019.

Pour avis.

CONSEILS ASSOCIÉS EN AFRIQUE «C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm., SCI les Cocotiers, 1er étage Appt. 102
B.P.: 4905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

TECHNE S.P.A

Société Anonyme au Capital de 600.000 Euros
Siège Social: 34 Via Mazzini Albino, Italie
Immatriculée au RC : 03066160163
Succursale de Pointe-Noire: 149, Avenue Ndombi, vers le rond-point les Chevaux
Pointe-Noire — République du Congo
RCCM: CG/PNR/18 B 187

Précédente annonce légale: La Semaine Africaine n°3801 du 29/06/2018

Aux termes des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 16 Avril 2019, enregistrée à Pointe-Noire le 13 Juin 2019, les actionnaires de la société TECHNE S.P.A., société de droit Italien, ont décidé du transfert des activités de la succursale du Congo, du 327 Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI les Cocotiers au 149 Avenue Ndombi, vers le rond-point les Chevaux, Pointe-Noire, République du Congo.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions des actionnaires sous le numéro 19 DA 708, le 13 Juin 2019.

Déclaration d'immatriculation au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/18 B 187 du 13 Juin 2019.

Pour avis.

VIE POLITIQUE NATIONALE

L'opposition accuse le chef de l'Etat d'avoir délivré un message d'incitation au vol!

Le chef de file de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty-Mabiala, a animé le 28 août 2019 au siège de l'UPADS, à Diata, une conférence de presse sous le thème: «Où va le Congo?». Sans concession, il a passé en revue les errements de la vie politique et économique nationale.

Pascal Tsaty-Mabiala a dressé une lecture critique de la situation économique, politique et sociale du pays. Pour lui, lorsque l'avenir d'un pays n'offre plus des perspectives crédibles, *«les interrogations légitimes des populations interpellent la conscience, et en particulier celle du chef de l'Etat»*.

Cette conférence de presse à laquelle ont pris part tous les autres leaders membres de cette plateforme politique, a été placée sous le signe de la vérité, de la responsabilité et du respect des institutions et des autorités qui les incarnent.

L'impuissance de l'Etat, l'approche de sortie de crise économique soutenue par le Gouvernement, l'incompréhensible attitude du président de la République face à la concorde nationale ont constitué la toile de fond de sa communication.

Par impuissance de l'Etat, Pascal Tsaty-Mabiala a parlé du non-respect des engagements pris par une autorité publique dans l'exercice de ses fonctions. *«Notre pays se place dans une position dichotomique par laquelle l'empressement d'exprimer en grande pompe les vœux du changement rime paradoxalement avec la volonté manifeste du régime de laisser prospérer les comportements qui dépouillent l'Etat de ses traditionnels attributs»*, a-t-il dit.

En observant ce qui se passe autour de nous, a-t-il poursuivi, *«nous constatons que les malfrats de tous genres n'ont plus rien à craindre de la démission notoire du président de la République face à ses devoirs. La lutte contre les antivaleurs laisse perplexes tous ceux qui croyaient en sa parole, estimant qu'elle était l'oracle. Pour s'en convaincre, le terme d'antivaleur, pourtant à la mode depuis 2009, vient d'être retiré de la communication du chef de l'Etat lors de sa dernière allocution»*.

Et d'ajouter: *«Les Congolais s'interrogent alors sur la suite à donner à son message à la nation devant le Parlement réuni en congrès le 30 décembre 2018, par lequel il promettait de sévir énergiquement contre les gros et petits poissons»*.

Cette reculade du président de la République, estime encore Pascal Tsaty-Mabiala, renvoie un message pour le moins hallucinant: *«Volez, volez; pillez, pillez; détournez, détournez. Il ne vous arrivera rien tant que je suis président de la République, et tant que vous appartenez à ma famille politique, à condition de ne pas porter atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. En clair, ne pas s'attaquer à mon pouvoir»*, a-t-il ironisé.

Parlant de l'économie, Pascal Tsaty-Mabiala a reconnu que la diversification de l'économie est une nécessité et une urgence pour sortir le pays de la forte dépendance du pétrole, *«Elle n'est certainement pas un instrument de politique économique au service de la relance économique qui, elle, dépend plutôt d'autres facteurs»*: *«La relance économique passe par l'investissement et la consommation qu'il faut absolument promouvoir»*.

Par ailleurs, l'opposition politique s'interroge sur les raisons de l'annonce, selon elle, *«précipitée»*, sur la découverte d'un gisement de pétrole dans la Cuvette, *«alors que les études techniques de confirmation ne sont pas encore achevées»*.

S'agissant du programme conclu avec le FMI, Pascal Tsaty-Mabiala a demandé au Gouvernement plus de rigueur et de réalisme pour appliquer les 48 mesures d'accompagnement recommandées par cette institution financière. *«Notre pays en a tant besoin pour la soutenabilité de sa dette et son éligibilité sur le marché financier international»*, a-t-il déclaré.

Le chef de file de l'opposition a également marqué son indignation sur la manière dont la crise du Pool est réglée. *«A huis clos, sans la participation des élus nationaux et de la société civile. Aujourd'hui, le Gouvernement et le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants s'approprient la résolution du conflit dans le Pool, comme si les autres composantes de la société congolaise ne pouvaient rien y apporter»*, a dit Pascal Tsaty-Mabiala.

Après avoir bénéficié de la mesure qui levait les poursuites judiciaires contre lui, le conférencier a estimé que le pasteur Ntumi ne devrait plus rester dans la nature. *«Il s'installe un doute sur l'issue de cette guerre. De même que devient énigmatique l'élection présidentielle prochaine. En effet, le chef de l'Etat ne rassure pas les Congolais quant à sa volonté d'organiser l'élection présidentielle de 2021 dans les meilleures conditions que celles qui ont prévalu en 2016»*.

Pascal Tsaty-Mabiala

A ce titre, l'opposition politique réitère sa demande de mise en œuvre des conditions d'une élection présidentielle non conflictuelle en 2021. *«La gouvernance électorale, avec les différentes tâches à réaliser, constitue l'une des priorités de son programme politique tel que détaillé dans sa feuille. De plus, le Congo a profondément besoin de réconciliation. Les procès organisés en 2018 n'ont eu pour seul mérite que de démontrer la fracture politique qui menace gravement la paix et l'unité nationale si des mesures d'apaisement ne sont pas prises»*, a souligné Pascal Tsaty-Mabiala.

Face à toutes ces incertitudes, doutes et peurs, à l'orateur de se demander: Où va le pays? Pour lui, le peuple congolais n'a jamais été aussi soucieux de son avenir qui ne laisse pas de lueur d'espoir, en dépit de toutes les promesses d'un mieux-être demain. *«Les fins du mois deviennent des moments d'angoisse permanentes. Les retards de salaires des agents de l'Etat s'accumulent. Les retraités accumulent plus de 20 mois d'arriérés et les fonctionnaires régulièrement admis à la retraite ne sont plus qu'un lointain souvenir. Les entrepreneurs en arrêt de travail. La construction de la nation s'estompe et on assiste comme impuissant au règne des ethnies qui deviennent le refuge de chacun d'entre nous. Il faut des mesures drastiques et l'apport de tous les Congolais pour espérer sortir de ce marasme plus forts et unis»*.

Pascal Tsaty-Mabiala a, par ailleurs, invité les autres forces vives de la nation qui aspirent au changement et leurs leaders, au dépassement pour regarder la question de la gouvernance électorale. *«Les différences d'approche ne sauraient constituer des obstacles à l'aboutissement du combat commun, celui de l'alternance démocratique. Que nos différences soient source d'enrichissement et d'efficacité et non d'affaiblissement de notre action combien attendue par le peuple congolais exaspéré et consterné par nos querelles»*, a-t-il indiqué.

KAUD

Editorial

Le beau rôle

A bien voir, l'opposition a le beau rôle aujourd'hui. N'étant pas directement comptable de la gestion des choses, elle peut allègrement pourfendre les errements de la classe au pouvoir, appuyer sur les plaies béantes qu'elle présente et s'en tirer à beau compte dans l'opinion. Le Congolais, on le sait, est friand de critique ; toute louange lui paraît suspecte, *«achetée»*: c'est une qualité.

Ainsi, la semaine qui s'achève a vu les grands ténors de l'opposition *«malmener»* le discours du chef de l'Etat (du 14 août, pourquoi une semaine plus tard ?) ; se gausser de l'annonce précipitée (et donc louche, pour le moins), d'une découverte de pétrole au Nord; tirer à boulets rouges sur les engagements pris après l'accord signé avec le FMI (révélateur, à ses yeux, des faiblesses structurelles du pays, plus qu'annonciateur des atouts d'un Congo en marche, paraît-il, vers l'émergence etc…

A vrai dire, pas grand-chose de ce que cette opposition a dit n'est faux. Et même le semblant d'unité qu'elle a affichée, pas plus que le semblant d'unanimité affichée ne devrait pas passer pour juste de la rhétorique ou de la posture. Il y a un peu de ceci et un peu de cela aussi, assurément. Mais elle a le beau rôle. Tant qu'il s'agira de proclamer les grandes vertus et de ne pas se voir imposer de les appliquer de suite, elle parlera et le Congolais applaudira.

Mais, car il y a un mais, de ressasser ce que l'homme de la rue sait : corruption scandaleuse et incapacité à la juguler; promesses non tenues et imprudence dans la gestion; difficulté à tracer une ligne de vision qui redonne de l'espoir à la jeunesse; oubli volontaire des promesses faites il y a seulement un an etc…. fera-t-il reverdir le pays? L'opposition ne fournit-elle pas les arguments sur lesquels la majorité va pinailler dans les prochains mois au détriment d'une gestion saine de notre crise? Passer son temps à proclamer des *«non, c'est faux»?*

Une fois que nous aurons reproché au chef de l'Etat d'avoir oublié le mot antivaleur, souligné au crayon rouge dans le discours d'il y a un an, où cela nous conduira-t-il? Quelle assurance nous donne une opposition aux ambitions démesurées mais désunie jusque sur la personne qui devra la représenter à la présidentielle dans un peu plus d'un an. Quelle assurance qu'elle se fera sage une fois revenue aux affaires? Et, d'ailleurs, quel impact sérieux ses dénonciations au vitriol ont-ils jamais porté pour infléchir la conduite des affaires de ce pays?

On a l'impression que les rôles ont été bien répartis. Il y a ceux qui énoncent les choses dans leur beauté souhaitée. Et il y a ceux qui dénoncent ce qui ne serait qu'un miroir aux alouettes. On parle, on parle: pendant ce temps les stations d'essence continuent de ne servir le carburant que par à-coups, les bourses des étudiants d'accuser des retards, tout comme les pensions des retraités; les routes de se dégrader et notre dette globale de se creuser. Paroles, paroles !

Albert S. MIANZOUKOUTA

UNION PATRIOTIQUE POUR LE RENOUVEAU NATIONAL (UPRN)

Mathias Dzon très critique

***«Réaction de l'UPRN au discours décliné par le chef de l'Etat, le 14 août 2019».* C'est sous ce thème que s'est placée la conférence de presse animée mercredi 21 août dernier à Brazzaville par Mathias Dzon, premier secrétaire national de l'UPRN, parti membre du Collectif des partis de l'opposition congolaise (CPOC). Entouré des membres du comité directeur de son parti, Mathias Dzon a dénoncé les choses, mais il a aussi fait des propositions.**

Face aux journalistes mobilisés en grand nombre, le premier secrétaire national de l'UPRN a tout d'abord indiqué que s'il a réagi un peu tard au discours du chef de l'Etat, c'est pour se donner le temps de bien l'analyser.

Rappelant le contexte national où est intervenue la célébration du 59e anniversaire de l'indépendance du Congo marqué, selon lui, par l'aggravation de la récession économique du pays et de la banqueroute de l'Etat. *«Dans ce contexte tragique, le peuple congolais attendait que dans son discours le président de la République annonce des mesures concrètes, immédiates et fortes de sortie de la crise financière, économique, sociale, politique, électorale et sécuritaire gravissime qui plombe le pays»*.

Mathias Dzon

Malheureusement, le chef de l'Etat a décliné un discours totalement déconnecté des vrais problèmes du pays et des préoccupations quotidiennes des Congolais en général, des couches moyennes et des couches populaires en particulier. *«En effet, il n'a rien, mais alors absolument rien dit de concret et de palpable sur les défis majeurs auxquels le Congo est confronté aujourd'hui, au nombre desquels: l'apurement des arriérés de trois ans de bourse des étudiants, de 23 mois de pension des retraités de la CRF, de 5 à 30 mois des salaires des fonctionnaires émargeant aux budgets de transfert, de 7 ans de retards de paiement de la dette commerciale dûe aux opérateurs nationaux etc »…*

Pour Mathias Dzon, au lieu d'annoncer des solutions appropriées pour chacun de ces défis, le chef de l'Etat s'est réfugié comme à son habitude dans l'incantation et les vœux pieux à travers la reprise de slogans mille fois ressassés, pour donner de faux espoirs aux Congolais, slogans jamais traduits en actes concrets, mais répétés dans le discours du 14 Août 2019. Les importantes potentialités qui offrent de belles perspectives de relance à notre pays; l'espérance de lendemains meilleurs; la diversification de l'économie; la consolidation de la paix; la consolidation du climat social apaisé; le renforcement de la gouvernance; le bon voisinage et la coopération au service du développement: *«Tout cela n'est rien d'autre que de la poudre aux yeux pour mystifier les consciences insuffisamment affranchies, car aucun contenu concret n'a été donné à ces slogans enchanteurs et aucune mesure pratique n'a été annoncée. Il s'est agi uniquement de la communication politique, c'est-à-dire des effets d'annonce»*, a-t-il indiqué.

S'agissant de l'accord avec le FMI, le conférencier a souligné cependant qu'une analyse fine révèle que l'accord avec le FMI ne permettra aux autorités congolaises, ni de rétablir la viabilité des finances publiques et de la dette insoutenable, ni reconstituer les réserves internationales de change, ni de résoudre la crise des devises, ni de payer régulièrement les charges courantes de l'Etat… Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le conférencier a estimé que les tenants du pouvoir de Brazzaville qui sont les principaux responsables du chaos actuel, ne peuvent s'attaquer aux problèmes de

(Suite en page 5)

ENSEIGNEMENT

Des cours de recyclage au profit des enseignants finalistes

Après leur affectation dans certains établissements scolaires, les enseignants finalistes des cycles secondaires suivent du 26 août au 14 septembre 2019, une formation pédagogique destinée à renforcer leurs aptitudes et, par conséquent, améliorer les rendements scolaires. Les travaux de ce séminaire ont été lancés le 24 août dernier à Brazzaville par le ministre de l'Enseignement primaire, Anatole Collinet Makosso.

A travers ce séminaire, le ministère entend poursuivre l'objectif de réduire de manière significative les lacunes et les contreperformances constatées dans les prestations au Secondaire.

Les cours sont dispensés dans trois centres: Ouesso, où sont regroupés les enseignants venus des départements des Plateaux, Cuvette, Cuvette-Ouest, Sangha, et Likouala; Djambala accueillant les enseignants du Pool et ceux de Brazzaville; et, enfin, à Madingou qui reçoit les finalistes de Pointe-Noire, Lékoumou, Niari, Kouilou et Bouenza.

Anatole Collinet Makosso a souligné le rôle de l'enseignant qui n'est plus d'imposer des contenus à l'élève mais de l'aider à construire sa personnalité. Ces mutations professionnelles exigent, de ce fait, de l'enseignant un recyclage permanent, afin d'être au niveau requis. Car la formation initiale, quelle qu'en soit sa qualité, ne permet pas toujours à l'enseignant de former de manière adéquate tout au long de son parcours.

Raison pour laquelle, *«la formation continue des personnels du système éducatif constitue à n'en point douter un puissant levier destiné à développer les compétences et les performances des gestionnaires de l'acte d'enseignement»* a indiqué le ministre.

Les seminaristes au lancement de la formation à Brazzaville

Placée dans le droit fil des Objectifs de développement durable (ODD) 4, de la stratégie sectorielle de l'éducation et du Plan national de développement (PND) 2018-2022, cette session de formation se veut désormais une activité pérenne, a fait savoir le directeur général de l'enseignement secondaire, Jean Luc Mountou.

Le Gouvernement a déjà donné le ton en amorçant la construction d'un centre national de formation initiale et continue des enseignants à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

AVIS DE VENTE

Particulier vend une maison dans une parcelle en plein centre de Nkayi (Dimensions 60mx30m). Prix abordable et traitable.

Contact : 06 979 73 78 – 06 543 23 95

DISPARITION

Alain Daniel Ketta Banguyd inhumé à Brazzaville

Maire de Ouesso, dans le département de la Sangha, Alain Daniel Ketta Banguyd repose désormais au cimetière du Centre-ville de Brazzaville où il a été inhumé vendredi 23 août 2019.

Avant ses obsèques, il a reçu les hommages du Parti congolais du travail (PCT), au siège du parti à Mpila, en présence de ses camarades conduits par Pierre Ngolo, secrétaire général. Les hommages de la République lui ont été rendus au Palais des congrès par Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ministre de l'Enseignement technique et professionnel. L'Eglise catholique a elle aussi rendu hommage à ce haut cadre décédé le 11 août 2019, à Brazzaville. C'était à travers la messe célébrée par l'abbé Gervais Protais Yombo, curé d'Oyo, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

La ville de Ouesso a perdu celui qu'elle a vu naître le 14 novembre 1956. Fils de François Ketta et de Cécile Apendi, cette ville a énormément contribué à faire de lui le haut cadre qu'il est devenu. Il fait ses études primaires et secondaires à l'école catholique «La chapelle» et au collège de Ouesso. Puis, au lycée de Makoua, dans le département de la Cuvette, et à l'Université Marien Ngoiuabi de Brazzaville, où il obtient une licence en droit public.

Il poursuit ses études supérieures en France, à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de la Faculté des sciences économiques de l'Université de Bordeaux I, où il obtient le Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en administration et gestion d'entreprise, en 1982. Et le Diplôme d'études approfondies (DEA) en droit économique et des affaires, en 1983. En 1990, il obtient le doctorat en droit des affaires à l'Université Panthéon-Assas, Paris II. Il termine son cycle universitaire par un Certificat supérieur d'économie des transports obtenu à la Faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Lyon II, en 1993.

Alain Daniel Ketta Banguyd

Marié, père d'enfants, Alain Daniel Ketta Banguyd a occupé de multiples fonctions avant de devenir président du Conseil municipal, maire de la commune de Ouesso, son tout dernier poste. Dans sa carrière professionnelle, il a assumé entre autres fonctions, celles de chef de service adjoint de l'administration, du personnel et de la formation de la Direction générale du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) de 1990 à 1991, de chef du service des affaires juridiques et du contentieux de l'Agence trans-congolaise des communications (ATC-DG) de 1991 à 2000, de secrétaire général du Port autonome de Pointe-Noire. C'est le 24 août 2017 qu'il a été élu maire de Ouesso.

La messe des funérailles a réuni parents, hommes politiques, amis et proches venus nombreux rendre grâce à Dieu et rendre hommage à ce haut cadre. Parmi eux, Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale.

Les enfants du défunt au premier plan

C'est Auguste Mouniaka, préfet, directeur général des collectivités locales, qui a prononcé l'oraison funèbre de l'illustre disparu au Palais des congrès.

Aristide Ghislain NGOUMA

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINE
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°006/2019/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CITE

Suivant Réquisition reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vu de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et les requérants suivants.

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	9790 du 20/03/2019	Plle (s) 04	Bloc : 36	Section : P	Superficie : 243,00m²	MVOUMVOU (Marché mvoumvou)	02	KIBELOLAUD Dinah Favel
2	9789 du 19/03/2019	Plle (s) 12	Bloc : 90	Section : CG	Superficie : 50000m²	KOUFOLI (famille Tchinioka K)	05	SANTAPAOLA Anna Maria Sophie
3	9699 du 21/01/2019	Plle (s) 11	Bloc : 195	Section : CF	Superficie : 500,00m²	MONT KAMBA	04	NGADI Fiston
4	9826 du 05/04/2019	Plle ((s) 07	Bloc : 244	Section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI	05	NGOUALA Cyprien
5	5105 du 26/02/2014	Plle (s) 01	Bloc : 142	Section : CL	Superficie : 5000,00m²	VINDOULOU(Famille SOUMBA)	05	POUROU-NDINGA Jean Bernard Evrard
6	9755 du 21/02/2019	Plle (s) 10	Bloc : 147	Section : N	Superficie : 370 ,58m²	MPAKA 120	06	GOUERI LE Français
7	9825 du 05/04/2019	Plle (s) 08	Bloc : 244	Section : CG	Superficie : 500,00m²	KOUFOLI (Flle KOUFOLI)	05	NGOUALA Cyprien
8	9764 du 26/02/2019	Plle (s) 02,03,04,05, 06,08,09 & 10	Bloc : 261	Section : ACL1	Superficie : 4000,00m²	VINDOULOU	05	BENAIA KIOSSI Calvin
9	9765 du 26/02/2019	Plle (s) 04	Bloc : 318	Section : ACL1	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	05	BENAIA KIOSSI Calvin
10	9766 du 26/02/2019	Plle (s) 02	Bloc : 318	Section : ACL1	Superficie : 500,00m²	VINDOULOU	05	IBARA Rolly Prince
11	6235 du 16/03/2015	Plle (s) 17	Bloc : 10	Section : W	Superficie : 300,00m²	TIE-TIE (COMAPONT)	03	MIKALA DINGA Didier Chaprel
12	4221 du 19/06/2013	Plle (s) 45	Bloc : 04	Section : Q	Superficie : 242,00m²	MVOUMVOU	02	IBRAHIMA GNANDA Fatouma
13	9707 du 28/01/2019	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 506,00m²	VILLAGE DIOSSO	LOANGO	PEMBET Chris Janssen
14	8747 du 26/09/2017	Plle (s) /	Bloc : /	Section : /	Superficie : 8415,12m²	VILLAGE LIAMBOU(Flle Tchigombi)	LOANGO	GOMA LUEMBET Térésa
15	9779 du 13/03/2019	Plle (s) 01	Bloc : 27	Section : R	Superficie : 192,29m²	GRAND MARCHE	01	ALAOFE ACHABI Iradatou
16	6736 du 20/08/2015	Plle (s)03	Bloc : 42	Section : ACJ2	Superficie : 377.50m²	MONGO KAMBA	04	MALANDA Nainette Patricia Nivelle
17	9781 du 13/03/2019	Plle (s) 44	Bloc : /	Section : C	Superficie : 1115.29m²	60 Rue Pierre BOUITY Qtier mvoumvou	02	NGAYE MALONGO Prisca Harmelle
18	9737 du 12/02/2019	Plle (s) 07	Bloc : 07	Section : BZ3	Superficie : 500.00m²	TCHIBALA (Famille TCHISSIMBA)	05	APELE Jonas Chancel
19	9840 du 19/04/2019	Plle (s) 03	Bloc : 68	Section : AH	Superficie : 400.00m²	MAKAYABOU	05	BISSOMBOLO Prisca Nina
20	9799 du 26/03/2019	Plle (s) 02 bis	Bloc : 71	Section : AF	Superficie : 261.00m²	SIAFOUMOU	05	MABIALA Urgel Exaucée
21	8264 du 28/02/2017	Plle (s) 10	Bloc : 78	Section : AF	Superficie : 507.45m²	SIAFOUMOU	05	OLANGALAT Prisca Patience
22	7217 du 22/01/2016	Plle (s) 16	Bloc : 69	Section : BF	Superficie : 292.50m²	TIE-TIE	03	YIMBOU-DIA NGOMA Medie Christael
23	9052 du 19/02/2018	Plle (s) 06	Bloc : 81	Section : AC	Superficie : 480.00m²	MBOTA RAFFINERIE	05	ECKOBAND Freddy Cyr
24	9053 du 19/02/2018	Plle (s) 05	Bloc : 81	Section : AC	Superficie : 720,00m²	MBOTA RAFFINERIE	05	ECKOBAND OKA Annick
25	9829du 08/04/2019	Plle (s) 04	Bloc : 75	Section : AF	Superficie : 250,00m²	SIAFOUMOU	05	MOUKALA MANVOURI Joyce Paulina
26	9512 du 21/08/2018	Plle (s) 17	Bloc : 45	Section : BE	Superficie : 300,00m²	MPAKA	03	DIAKABASSA Marc Ethan
27	9700 du 21/01/2019	Plle (s) 09	Bloc : 19	Section : AD	Superficie : 600.00m²	RAFFINERIE	05	IBONGAS-LOUETSY Wilson-Vianney
28	8695 du 06/09/2017	Plle (04	Bloc : 97	Section : AE	Superficie : 458,.50m²	SIAFOUMOU	05	ONDONGH GOBALI Gaëlle
29	8892 du 07/12/2017	Plle (s) 3	Bloc : 33	Section : W	Superficie : 300.00m²	TIE-TIE	03	BIZITOU Prosper
30	9750 du 21/02/2019	Plle (s) 14	Bloc : 64	section : V	Superficie : 225.00m²	TIE-TIE	03	QUILLET Anne Marie
31	9795 du 25/03/2019	Plle (s) 13	Bloc : 10	section : ACF	Superficie : 500.00m²	PLATEAU HINDA	04	ANTCHINARD DE Saint Victore
32	9796 du 25/03/2019	Plle (s) 02	Bloc : 48	section : ACF	Superficie : 500,00m²	PLATEAU HINDA	04	IKOTO Sidonie Estelle
33	9788 du 19/03/2019	Plle (s) 04	Bloc : 22	section AH	Superficie : 428,80m²	FAUBOURG	05	NTANGOUKANI KINKONDA Gloire Jeannot
34	9358 du 05/06/2018	Plle (s) 03	Bloc :186	section : CG	Superficie : 400.00m²	KOUFOLI (Famille Kondi Tchitali)	05	BINDO Destain Farel
35	9784 du 15/03/2019	Plle (s) 01	Bloc : 84	section : AF	Superficie : 927.61m²	SIAFOUMOU	05	BOULINGUI
36	9835 du 15/04/2019	Plle (s) 03	Bloc : 97	section : P	Superficie : 188,34m²	MVOUMVOU	02	ABOUNOU ELENGA Thomas Victorien
37	7207 du 20/01/2016	Plle (s) /	Bloc : /	section : /	Superficie : 840.01m²	POINTE INDIENNE (village des pêcheurs)	LOANGO	NIAMBI BOUITI Jean Romuald
38	9776 du 08/03/2019	Plle (s) 07	Bloc : 30	section : AN	Superficie : 396.00m²	TCHINIAMBI II	04	Enfants MIZONZA NZAYOULOU Gilbert
39	9738 du 13/02/2019	Plle (s) 17	Bloc : 05	section : X	Superficie :258,16m²	TIE-TIE	03	KOUSSISSA Benjamin
40	9777 du 11/03/2019	Plle (s) Domaine	Bloc : /	Section /	Superficie : 2289,00m²	LOUVOULOU (quartier zaïre)	KAKAMOUEKA	MAFOUANA Laure

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, a compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 20 mai 2019

Le chef de bureau

AÉROPORT INTERNATIONAL MAYA-MAYA

Fidèle Dimou a posé la première pierre du nouveau bloc technique

Le ministre des Transports, Fidèle Dimou, a procédé le 26 août 2019 à la pose de la première pierre du nouveau bloc technique de l'aéroport international Maya-Maya, financé entièrement par l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA). La cérémonie s'est déroulée en présence des ambassadeurs, chefs de mission diplomatique et représentants des organisations internationales et interafricaines, de Joachim Tchissambou Mboundou, représentant de l'ASECNA au Congo, le général Paul Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale, etc.

La maquette du nouveau bloc technique et de la Tour de contrôle

Le projet de construction du nouveau bloc technique viendra s'agencer à la nouvelle Tour de contrôle de l'aéroport dont les travaux sont très avancés. Pour le représentant de l'ASECNA, *«ceci marque une étape très importante de l'évolution des infrastructures aéroportuaires du Congo et mérite la confiance du peuple en lui garantissant des services de navigation aérienne sûrs et conformes aux standards internationaux»,* a déclaré Joachim Tchissambou Mboundou.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet de délocalisation des ouvrages de la Tour de contrôle et du bloc technique de l'aéroport international Maya-Maya en vue de les positionner dans un cadre adopté. Ce bâtiment abritera les structures de la circulation aérienne d'approche et d'aérodrome, de la publication d'information aéronautique, de la prévention et de la transmission des informations dans le domaine de la météorologie aéronautique ainsi que les services de maintenance des équipements.

L'investissement à réaliser est estimé à plus de deux milliards de F.CFA. L'ouvrage sera construit sur une superficie globale de 2933.46 m2, est un bâtiment R+2 avec un sous-sol. Le nouveau bloc technique, cœur de la fourniture des services de la navigation aérienne dans l'espace de la région d'information en vol (FIR), aura la responsabilité de gérer les espaces aériens des cinq pays membres de l'ASECNA: le Cameroun, la Centrafrique, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Congo, ainsi que les aéroports internationaux de Brazzaville, d'Ollombo et de Pointe-Noire.

KAUD

FRONT PATRIOTIQUE

Implantation de la Fédération France-Europe

Le Front Patriotique, le parti de Destinée Hermella Doukaga, vient de s'implanter sur la place de Paris avec sa Fédération France-Europe. La cérémonie de sortie officielle couplée à la célébration du 59e anniversaire de l'accession du Congo à la souveraineté nationale et internationale a eu lieu le 15 août dernier. Le président de la Fédération PCT France, Gabriel Patrick Dion, y était présent.

Destinée Hermella Doukaga

Poursuivre son ambition de mobiliser et de sensibiliser les Congolais sur son idéologie et sa doctrine de nationalisme libéral restent les buts.

Par cet acte, le Front Patriotique vient renforcer les rangs de la majorité présidentielle et participe de ce fait à la grande réflexion politique et à la consolidation de la paix en France. Dans un esprit patriotique, le parti de Destinée Hermella Doukaga, aux côtés d'autres partis de la majorité présidentielle, s'engage à la conquête de l'espace parisien qui ne *«sera plus laissé à l'apposition»*, comme l'a signifié Gabriel Patrick Dion.

La Fédération Front Patriotique France-Europe est dirigée par un bureau de trois membres présidé par Eric Mouckouyou.

Comme l'indique sa devise *«Pour une nation forte»,* le Front Patriotique né en 2015 défend les valeurs d'indépendance de la nation. Sa doctrine est basée sur les valeurs républicaines de droit, d'équité, d'unité, de travail et de progrès.

KAUD

MEDIAS

Blanche Mabikas s'est éteinte

Animatrice d'antenne à Radio Pointe-Noire, Blanche Mabikas décédée le 2 août 2019 à l'hôpital général A Sicé des suite, d'une longue et pénible maladie, a été inhumée au cimetière municipal Vindoulou, le 10 août dernier. Peu avant le départ de sa dépouille à sa dernière demeure, les collègues des médias, des parents, amis et connaissances lui ont rendu un vibrant hommage à son domicile, sis au quartier Douanier (arrondissement 3 Tié-tié).

Fruit du département des ressources humaines et techniques de la communication de l'Université Marien Ngouabi, où elle a décroché la licence en communication avec mention très bien, Blanche Mabikas est arrivée à radio Pointe-Noire en 2003 à 28 ans. Etudiante brillante, après quelques mois d'imprégnation au circuit fermé, Blanche Mabikas est titulaire d'une antenne d'animation: *«Antenne de la bonne humeur»*. C'était chaque vendredi et samedi soir, puis le dimanche matin. Pratiquant son métier avec professionnalisme, Blanche Mabikas a su dompter les auditeurs de Pointe-Noire, Tchiamba-Nzassi, Madingo-Kayes, Tchiowa et Cabinda par ses sages conseils pratiques. Elle accrochait; râter une de ces tranches était comme commettre un péché. Revenue de Yaoundé (Cameroun), où elle était partie pour des soins médicaux, Blanche avait repris ses animations au grand bonheur de ses nombreux fans.

Hormis son métier d'animatrice de radio, Blanche Mabikas, riche d'expérience, a notamment servi comme enseignante à ces heures dans les écoles privées. C'était à ces heures creuses.

Fauchée par une terrible maladie qui a eu raison d'elle, Blanche Mabikas, femme catholique, pieuse, vertueuse et pleine d'amour, a quitté la terre des hommes le 2 août 2019 au moment où elle mettait sur pied son association de lutte contre le cancer. Question d'aider les femmes du monde atteintes de cette pathologie. Elle laisse un veuf et quatre enfants.

Paix à son âme. Avec le souvenir ému de la Semaine Africaine!

Equateur Denis NGUIMBI

(Suite de la page 3)

mauvaise gouvernance et de manque de transparence dont ils sont les principaux acteurs bénéficiaires. *«Ils ne peuvent pas satisfaire les exigences du FMI en matière de refondation de la gouvernance, notamment la lutte contre la corruption, de transparence financière, d'audits de la SNPC et des Grands travaux. On ne peut donc pas attendre d'eux, qu'ils promeuvent les réformes audacieuses et immédiates qu'exige le FMI et qui requièrent la mise en œuvre réelle de la bonne gouvernance»*

«Il faut que le programme entre le FMI et l'Etat congolais vise uniquement à accompagner les réformes que le FMI a proposées et que le gouvernement congolais doit mettre en place pour assurer la viabilisation des finances publiques et de la dette, ainsi que la restructuration et la diversification de l'économie».

En ce qui concerne le pétrole découvert à Mikoungou dans le district de Loukolela (département de la Cuvette), Mathias Dzon souligne que selon les spécialistes des questions pétrolières, le gisement *«Ngoki»* ne serait pas du tout rentable en raison de la difficulté d'accès au site, de la faiblesse des réserves en pétrole, du coût élevé du transport du brut et de l'impact écologique désastreux pour la rivière Alima, le fleuve Congo et ses affluents.

«En tout état de cause, il ne s'agit que d'indice d'huile, du reste identifiés depuis 1980, mais curieusement révélés aujourd'hui, c'est-à-dire après 39 ans, sans nul doute à des fins de propagande politique et dans le dessein de susciter l'intérêt des bailleurs de fonds qui doutent des autorités congolaises. L'annonce tonitruante d'une production de 938.000 barils/jour, soit le quadruple de la production journalière nationale actuelle vise à frapper les esprits et à tenter de redonner un brin d'espoir aux Congolais aujourd'hui totalement déboussolés», a-t-il indiqué.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Deux camions de transport de matériaux de construction entrent en collision

Le mardi 27 août 2019, un accident de circulation s'est produit sur la route nationale n°1, entre le pont du Djoué et l'arrêt de bus dit Manguier-Mantsimou. Les dégâts matériels sont très importants et le chauffeur de l'un des camions a trouvé la mort sur place. Des ennuis techniques sur l'un des camions par ailleurs chargé de pierres, seraient la cause du drame.

Un sit-in devant le ministère des Grands travaux

Les anciens occupants du site du Complexe sportif La Concorde et celui du centre international de conférence de Kintélé ont réclamé le 27 août dernier à coups de bruits des casseroles le paiement de leurs droits. Le président du collectif des expropriés a rappelé la Constitution, claire en matière d'expropriation. Depuis 2012, les sites sur lesquels ont été construits le stade de la Concorde et le Centre international de conférence se trouvant dans la commune de Kintélé avaient été expropriés pour cause d'utilité publique. Le Gouvernement avait pris l'engagement d'indemniser les premiers occupants. Mais, sur un total de quatre mille trois cents expropriés, seulement mille deux cents ont perçu leurs indemnités. Outre ce dossier, les anciens occupants du site de l'université Denis Sassou-Nguesso venaient présenter également leurs doléances auprès des ministères impliqués.

Des rues sans éclairage

La rue Itoumbi, de Moungali à Ouenzé, l'avenue de la Base à Mfilou, partant du carrefour Mazala jusqu'au rond-point Mouhoumi, et la route Nkombo-Moukondo sont sans lumière depuis plus de deux ans, selon les riverains. La route Nkombo-Moukondo était illuminée par des panneaux solaires; ils sont tombés en panne par manque de révision.

Un grand marché devant le CHU de Brazzaville

Dans ce marché de fortune, on vend des aliments prêts à consommer, notamment du pain et du saucisson coupé en petits morceaux. Tous ces produits sont exposés à l'air libre. En cas d'infection, l'hôpital n'est pas loin. Mais les malades hospitalisés doivent ils tombés malades à nouveau ?

Les eaux de la Mfoa à Moungali, de nouveau encombrées d'ordures

Le long de la rivière Mfoa, entre le pont de l'avenue Loutassi, au Plateau des 15 ans, et celui qui est sur l'avenue des Trois martyrs non loin du rond-point Moungali, les ordures règnent de nouveau en maître. Or, il reste très peu de temps avant le retour des pluies. Les riverains ont transformé le cours d'eau en poubelle. Pourtant, la société Averda a placé des bacs à ordures partout !

La Force montante congolaise (FMC) à la recherche d'unité

Le président de la Force montante de l'arrondissement 7, Mfilou Ngamaba, a invité le 28 août dernier les militants et sympathisants de cette organisation juvénile du Parti congolais du travail à recréer l'unité et la solidarité pour aller en rangs serrés vers les futures batailles politiques. Ce souhait a été émis à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle, le président de la FMC Mfilou Ngamaba faisait la restitution des conclusions de la deuxième session extraordinaire axée sur la crise interne que traverse cette organisation juvénile.

La Gare routière du Plateau des 15 ans au centre d'un litige

Le samedi 3 août dernier, la police a accompagné un huissier venu exécuter une décision de Justice pour libérer l'espace du pont du Centenaire servant de gare routière,en face du marché du Plateau des 15 ans. Selon des sources du Ministère des Affaires foncières et du domaine public, le terrain du pont du Centenaire appartiendrait à l'Etat qui l'aurait cédé à l'Etat français pour y bâtir le pont du Centenaire en octobre 1980. Mais une dame est porteuse d'un titre foncier sur cet espace…

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AGRICULTURE

Former à Agri-Congo, malgré les difficultés

Nommé responsable du Centre Agri-Congo de Kombé depuis 2006, Alphonse Koulengana, ingénieur agronome zootechnicien de formation qui auparavant s'occupait de l'élevage abat au quotidien un travail titanesque dans ce centre de référence des activités agricoles au Congo, malgré les difficultés de tout genre. Il parle de ce centre inauguré en 1986 et qui jadis faisait la fierté des Congolais et des activités qui y sont menées.

Alphonse Koulengana

*Quelles sont les actions que vous continuez à mener à Agri-Congo Kombé?

**Vous savez, Agri-Congo est une structure implantée partout dans le pays. Nous sommes présents dans pratiquement tous les départements. Elle a pour missions de former les exploitants aussi bien dans le domaine du maraîchage, des élevages volailles, porcs, holocaustes, et même dans l'arboriculture fruitière et la polyculture vivrière; former les exploitants, ensuite les accompagner, les installer lorsqu'il s'agit d'un projet structurant par exemple ce son des exploitants qui sont installés, et ils bénéficient d'un appui en matériels techniques et même financier. Tout récemment, nous avons installé près de 80 maraîchers à la rive droite du centre avec le PDARP. Quelques années avant, nous avions installé près de 300 maraîchers répartis dans trois sites d'Agri-Congo à Mayanga. Et nous avions également installé des maraîchers à Djambala, il y a quelques années. Nous avons aussi fait ce travail avec la FAO à Owando. Bref, je peux dire que nous continuons nos efforts de formation et d'installation des producteurs dans le domaine agricole.

*A quelles difficultés êtes-vous confrontés dans votre travail au quotidien?

**Actuellement nous avons des difficultés de fonctionnement parce que vous savez que la formation, l'installation et l'encadrement ont un coût. Nous avons sur place ici, des maraîchers qui éprouvent beaucoup de difficultés sur le plan des infrastructures ou des matériels, etc. Vous avez visité la structure, nous avons installé près de 100 maraîchers, ce n'est pas quelque chose de facile. Et, donc, ces maraîchers, méritent d'être appuyés, formés continuellement. Nous avons donc des difficultés en termes de fonctionnement pour les encadrer, les appuyer. Au sein de la structure évidemment il y a des difficultés, il faut que nous puissions réhabiliter quelques bâtiments qui sont en mauvais état, des véhicules, etc.

*Quel appel lanceriez-vous par rapport à cela?

**Je lance un appel aux autorités qui ont déjà fait beaucoup pour nous. Nous avons bénéficié de beaucoup de financements de la part du Gouvernement, et c'est d'ailleurs aussi l'occasion de les remercier; qu'ils continuent à nous soutenir. Mais vous savez que les difficultés ne manquent pas, il faut continuer à nous soutenir, parce que nous pensons que nous avons un potentiel énorme pour continuer à former, à installer nos exploitants.

*Et à l'attention des agriculteurs, du public, quel message transmettriez-vous?

**Je voudrais dire que nous recevons beaucoup de visiteurs, surtout aux projets qui nous aident et aux personnes qui veulent s'installer. Agri-Congo est une grande référence dans le domaine agricole; il y a beaucoup de projets qui viennent et qui nous contactent pour leur mise en œuvre. Nous signons quelquefois des partenariats avec certains projets. Je vous ai parlé tout à l'heure du PDARP actuellement PDAC, il n'y a pas mal de projets avec lesquels nous travaillons et pour lesquels aussi nous avons bénéficié de pas mal de financements en termes d'infrastructures, de matériels. Il y a des agents d'Agri-Congo qui ont été recrutés par Agri-Congo qui est un centre subventionné par l'Etat. Mais en dehors des agents d'Agri-Congo, nous avons des exploitants autonomes formés et installés par Agri-Congo. Il y en a qui ont été formés, mais pas installés, et donc pour ceux-là qui désirent par exemple être installés ici à Agri-Congo, qu'ils passent par la formation, et ensuite qu'ils formulent une demande que nous examinons. S'il y a de la place nous les installons. Dans le cas contraire nous n'avons pas d'autres choix si non que de solliciter les bailleurs, par exemple lorsqu'il s'agit de les installer ailleurs. Voilà comment nous procédons!

Entretien réalisé par
Alain-Patrick MASSAMBA

Qui me répondra?

Péritonite aigüe, occlusion intestinale, hernie étranglée et césarienne: pourquoi les malades présentant ce tableau clinique en meurent-ils?

Juvet Pierre Ngouono (Massissia, Brazzaville)

PRODUCTEURS AFRICAINS DE PÉTROLE

Faire jouer le rôle d'atout à l'industrie pétrolière et gazière

Les experts de haut niveau de huit pays membres de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO) se sont réunis à Brazzaville du 22 au 23 août 2019, pour préparer le premier sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement prévu au mois de février 2020, dans la capitale congolaise. Les travaux ont été ouverts par Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures et clôturés par Marcelin Dibou, son directeur de cabinet, en présence de Mahaman Laouan Gaya, secrétaire général de l'APPO. La réunion préparatoire a pour mission de s'entendre sur la démarche préparatoire du sommet, notamment choisir un thème de débats. Celui qui est retenu porte sur *«Energie, facteur de développement durable et d'intégration en Afrique».*

Le ministre J.-M.Thystère Tchicaya entouré des participants

Actuellement, l'APPO traverse une phase de réformes pour s'adapter à un nouveau canevas à mettre en œuvre. A sa création, il y a 32 ans l'APPO s'appelait APPA (Association des pays producteurs de pétrole africains), il y a déjà trente-deux ans. Avec la réforme amorcée en 2017, l'APPA a été transformée en Organisation des producteurs de pétrole africains (l'APPO). Les résultats attendus de la précédente entité pendant plus de trois décennies n'ayant pas été probants avec l'apparition de nouveaux acteurs et des nouvelles techniques, le contexte pétrolier et gazier a changé. L'association des pays producteurs de pétrole africains a connu d'énormes difficultés, au point où certains observateurs se demandaient, à quoi servait cette association. Sans vision et sans perspective, l'APPA a fonctionné dans l'ignorance totale du contexte pétrolier mondial. On chuchotait même le départ probable de certains pays membres. Ce qui pouvait conduire inévitablement à la disparition de l'association. L'industrie pétrolière et gazière en Afrique a vocation à booster les perspectives de développement.

Pour se tourner vers les richesses de l'Afrique qui devient un eldorado, le représentant national de l'APPO pour le Congo, André Joseph Okondza, a insisté que «nos populations ont le droit de bénéficier des richesses du continent, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. C'est à nous de les leur donner. Mutualisons nos forces, formons nos techniciens de haut-niveau et construisons nos infrastructures pour le développement de nos pays. Le contenu local constitue l'un des vecteurs créateurs d'opportunités. Il est urgent de dynamiser ce secteur, de l'uniformiser et de créer des plateformes de coopération des sociétés sous-traitantes des pays membres».

Dans le cadre de la profonde mutation de l'organisation, le comité d'experts de l'ancienne APPA, aujourd'hui le conseil exécutif de l'APPO, et le conseil des ministres ont consacré des jours et des nuits pour que l'organisation sorte enfin de sa situation peu enviable. C'est pourquoi, Mahaman Laouan GAYA s'adressant aux cadres a indiqué: «Votre détermination et votre sens de l'unité et la coopération entre nos pays ont eu raison d'un découragement qui a failli être fatal à notre organisation. Votre opiniâtreté et la ténacité qui vous a caractérisé ont payé, et la réforme, que vous avez souhaitée, a consacré une mutation totale de l'institution, qui enfin est en train de jeter les bases d'une nouvelle organisation, une nouvelle fierté de l'Afrique».

Jean-Marc Thystère Tchicaya a indiqué que la République du Congo a la volonté politique; il ne ménage aucun effort pour hisser l'organisation des producteurs de pétrole africains au niveau des standards des grandes organisations internationales. «Aujourd'hui, vous avez l'opportunité de proposer à nos chefs d'Etat et de Gouvernement le fruit de vos réflexions qui devraient permettre, après validation par les instances habilitées de notre organisation, de répondre efficacement aux nouvelles exigences de l'industrie pétrolière et gazière mondiale», a-t-il dit.

Philippe BANZ

GOUVERNANCE

La transparence est essentielle dans la gestion responsable des ressources forestières

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH), avec l'appui technique du Fonds mondial pour l'environnement (FEM), ont organisé un atelier de validation de la note de position de l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE) sur la gouvernance forestière. Les travaux ont été coprésidés par Trésor Nzila, directeur exécutif de l'OCDH et Christian Mouzéo, coordonnateur national de la RPDH, au centre d'information des Nations Unies, à Brazzaville, mardi 13 août 2019. On a noté également la présence d'Anicet Akanowemé, directeur des normes de vie, de dignité et du bien-être autochtone, au ministère de la Justice et des droits humains et de la promotion des peuples autochtones.

Photo de famille

Cet atelier a regroupé une trentaine d'experts de la société civile. A la lumière des débats, les participants ont pu établir les différents enjeux autour de la transparence liée à l'exploitation forestière. Le secteur doit être géré de façon transparente, responsable et durable. Au regard de la place que doit occuper le secteur forestier dans l'économie congolaise, les participants ont retenu un ensemble de recommandations pour un plaidoyer en direction du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers.

En direction des partenaires, il est question de s'assurer de l'accompagnement de la société civile dans le plaidoyer pour atténuer la préoccupation sur la transparence dans la gestion forestière.

En direction du Gouvernement, il s'agit essentiellement de s'assurer que l'ensemble des lois qui sont en examen soit validé (code forestier, code minier, code sur l'environnement) et l'ensemble des textes d'application qui doivent accompagner ces lois pour la mise en œuvre effective. Les participants ont réaffirmé que l'ITIE doit jouer un rôle majeur pour garantir et assurer la traçabilité des revenus du secteur forestier. A l'ouverture des travaux, Trésor Nzila a souligné que «la transparence dans le secteur forestier est capitale. Le Congo possède une vaste superficie forestière, qui est estimée à plus de 22,334 millions hectares. Cela montre que le secteur forestier représente un enjeu pour notre pays, en ce qui concerne le développement socioéconomique. Il s'avère que la transparence de ce secteur est encore très faible. Elle fait défaut».

Il y a plusieurs sociétés forestières qui sont présentes au Congo, malheureusement certaines d'entre elles ont bâti leur modèle sur une pléthore de crimes et enfreignent les lois et règlements en vigueur. Les conséquences du faible niveau de transparence dans le secteur forestier favorisant l'évasion fiscale. Le pays profite peu de ses ressources forestières. Il gagnerait plus si la transparence était de rigueur. Aujourd'hui, le mécanisme ITIE constitue un outil intéressant pour renforcer la transparence dans ce secteur, a-t-il ajouté.

A son tour, Christian Mouzéo a insisté: «En tant qu'ONG, il y a un intérêt à suivre cette question, étant entendu que par notre engagement, en ce qui concerne le suivi des droits économiques et sociaux en particulier, il est possible de faire le lien entre l'exploitation des ressources naturelles en général et l'exploitation des ressources forestières en particulier et leur impact sur l'exercice des droits économiques et sociaux. Nous savons que le Congo a commencé à se développer des décennies avant l'exploitation pétrolière, grâce aux revenus qui venaient des ressources forestières. Le bois alimentait en priorité le budget qui a permis à notre pays de fonctionner des années durant. Depuis lors, il y a des difficultés à suivre les revenus issus de la forêt. Mais, lorsqu'on parle de l'impact de cette exploitation sur l'économie, il y a des difficultés à établir des liens, parce que la transparence fait défaut. C'est à ce titre que la société civile s'intéresse à cette question. Il faut donc renforcer la gouvernance».

Ph. B.

TCHAD

Lourde condamnation pour les rebelles

Le verdict est tombé mardi 27 août dernier pour plus de 200 membres d'une colonne rebelle stoppée par une intervention de l'aviation française, alors qu'ils faisaient route vers la capitale N'Djamena, début février. Le ministre de la Justice a annoncé la décision de la Cour: le chef des rebelles, en exil, écope de la perpétuité, les commandants et les soldats de peines allant de 10 à 20 ans de prison. Plusieurs mineurs faisant partie de ce commando ont été relaxés.

Un convoi des rebelles

Jugé par contumace, Timan Erdimi, chef des rebelles, quoique neveu du président Déby, écope de la plus lourde peine: la perpétuité. Il est le dirigeant de l'Union des forces de la résistance (UFR). Il avait lancé les hostilités depuis la Lybie, mais n'avait pas réussi sa mission suicide. Parmi les 267 rebelles arrêtés après l'échec de l'attaque, 12 ont été condamnés à 20 ans de prison, 231 autres à des peines allant de 10 à 15 ans de prison. La Cour d'appel siégeant depuis une semaine à Koro Toro, une prison installée dans le désert au Nord du pays. Les condamnés avaient tous été capturés, alors que leur colonne de véhicule Pick-up se dirigeaient vers la capitale. Ils ont été stoppés par trois frappes distinctes des Mirages 2000 de l'aviation française, effectuées à la demande du Tchad.

Youssouf Hamid, représentant du mouvement UFR, boude ce verdict et ne reconnaît pas le nombre de 267 prisonniers de l'UF*R. «L'UFR a une centaine de prisonniers qui ont été faits à notre avis par les Français, parce que ce sont les Français qui nous ont bombardés et assiégés. Et ils ont fait appel aux troupes de M. Idriss Déby pour venir nous chercher»*. Ce même Youssouf Hamid voit l'intervention française voulue par Idriss Déby comme une entrave au processus du dialogue souhaité par l'opposition. *«Sans l'ingérence française, on aurait pu, entre Tchadiens, trouver aujourd'hui une solution parce que l'objectif de l'UFR est de trouver un terrain d'entente avec toute l'opposition de ce pays»*, affirme-t-il.

Ces frappes avaient à l'époque provoqué une levée de boucliers des oppositions tchadienne comme française, au nom du refus d'«ingérence». Un argument rejeté par Paris et le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

GABON

Suspension du correspondant de RFI

Après la suspension de ses fonctions de la magistrate censée examiner le dossier sur la santé du président Ali Bongo, c'est le correspondant de Radio France internationale (RFI) à Libreville qui est frappé à son tour. Le journaliste s'est vu retirer son accréditation par la Haute autorité de la communication (HAC).

Yves-Laurent Goma

Au Gabon, il n'est pas aisé d'évoquer l'état de santé du président Bongo au risque de susciter l'ire de la Haute autorité de la communication (HAC). Même les médias internationaux sont concernés. Jeudi 22 août, l'instance de régulation des médias a suspendu pour deux mois l'accréditation du correspondant de RFI, Yves-Laurent Goma, jugeant «mensonger» un reportage publié samedi 17 août sur le site internet de la radio française qui mettait en cause, selon elle, *«l'intégrité physique»* du chef de l'Etat gabonais.

La présidente de la Cour d'appel de Libreville devait se pencher lundi 24 août sur une demande d'expertise médicale visant le président gabonais. Ce dernier a fait sa première apparition en public près de dix mois après, lors d'une cérémonie commémorative, le 16 août 2019.

Dans son reportage relatant la cérémonie de la Fête nationale du Gabon à Libreville, le 17 août dernier, le journaliste avait écrit notamment*: «Le président de la République ne s'est à aucun moment levé comme autrefois pour saluer les troupes de l'armée». La HAC a aussitôt dénoncé des «informations inexactes avec insinuation malveillante (...)»*. Le président, *«conformément aux directives du protocole d'Etat, s'est levé chaque fois que nécessaire»*, lit-on dans le texte de la décision.

Sur les vidéos du défilé militaire, on voit le président gabonais saluer la foule depuis un véhicule militaire. Il s'arrête ensuite pour écouter l'hymne national mais ne passe pas en revue les troupes. La veille, des caméras de médias internationaux l'avaient filmé lors d'une cérémonie commémorative à Libreville, marchant sur un tapis rouge à l'aide d'une canne et traînant son pied droit.

Dans un communiqué, la direction de RFI, *«attachée à la liberté d'information»,* a vivement déploré la décision visant son correspondant et a souhaité qu'il retrouve *«au plus vite son autorisation de travail afin qu'il continue de couvrir l'actualité gabonaise, comme il le fait sans discontinuer depuis 17 ans».*

Azer ZATABULI

POINT DE VUE

Gbagbo peut-il porter le costume de Mandela pour la paix en Côte d'Ivoire?

Le Prix Mo Ibrahim inauguré en 2007, pour un leadership d'excellence en Afrique et doté d'un montant de cinq millions de dollars, financé sur la fortune personnelle de Mo Ibrahim peine énormément à trouver preneur chaque année. Cela n'est pas surprenant quand on voit la liste et le type des dirigeants que nous avons sous nos tropiques. En fait, les hommes politiques à la taille de Nelson Mandela dans notre continent se comptent avec les doigts d'une main!

Laurent Gbagbo

Nelson Mandela

Même les vingt-sept ans de prison à Robben Island n'ont pas transformé Madiba en monstre habité par une soif de vengeance tenace et aveugle envers les Blancs racistes, ses bourreaux, qui avaient mis en place depuis 1910 la politique ségrégationniste de l'apartheid, en Afrique du sud. Au contraire, il en était sorti en choisissant délibérément le chemin de l'histoire. Mandela avait en tout cas le choix entre l'histoire et la politique: mettre le pays sur les rails en laissant des institutions solides et démocratiques. Mais pour cela, il aurait fallu, selon le mot de Jean d'Ormesson, qu'il *«quitte la politique pour entrer dans l'Histoire»*. C'est ce qu'il a fait. C'est à ce carrefour de l'Histoire qu'une partie importante de son peuple l'attendait et l'a trouvé. Mandela, c'est la sagesse au pouvoir (Ngoïe Ngalla). Cette sagesse n'est pas à prendre au sens où l'entendaient les philosophes anciens: sommet du savoir, mais simplement sens avisé dans la conduite de soi et des affaires humaines.

La misère chronique socio-politique de nos Etats se lit aussi sur l'absence des leaders capables de changer le cours de l'histoire. Après soixante ans d'indépendance, les grands hommes se font toujours attendre dans cette partie du monde. Nous avons besoin des hommes et des femmes qui voient loin. Tout au long de l'histoire, jusqu'il y a peu en tout cas, les crises sociales ou politiques entravant la bonne marche ou l'intégrité de l'Etat, écrit Ngoïe Ngalla, étaient l'occasion de l'émergence de grands hommes. Des hommes à la stature de géant, dont le génie, le courage et la détermination étaient à eux seuls capables d'imprimer un tour différent à une situation qui menait fatalement le pays au chaos. Ainsi, près de nous, Kimpa Vita, Simon Kimbangu, André-Grénard Matsoua, Emery Patrice Lumumba, Mandela, Martin Luther King, Gandhi, De Gaulle, Wiston Churchill, Aung San SuuKyi et bien d'autres. Laurent Gbagbo peut-il inscrire son nom sur cette short list pour la paix et la réconciliation dans son pays? En a-t-il les moyens et surtout le désire-t-il vraiment? Humilié, défait et arrêté en compagnie de ses proches, les yeux hagards, voici l'image de Laurent Gbagbo qui fait le tour du monde en quelques fractions de seconde, ce 11 avril 2011. Choc et indignation. Cette image nous rappelle la fin tragique de Samuel Doe au Liberia voisin le 9 septembre 1990, ou de l'ex-président roumain Nicolae Ceausescu tué le jour de Noël en 1989, en compagnie de sa femme Elena, ou bien de Saddam Hussein, capturé par les soldats américains dans un trou à rats, et tué le 30 décembre 2006, etc. Le Woody (garçon en bété, sa langue natale) a eu plus de chance de rester en vie que les autres cités. Les troupes françaises, ses bourreaux, avaient-elles été gagnées subitement par quelques accents d'humanisme après les supplications de Laurent Gbagbo de le laisser en vie? Ou bien s'agit-il du respect des consignes reçues d'en-haut depuis l'Elysée ou l'Hôtel du Golf? L'histoire nous en dira plus sur les mobiles réels de cet acte pour le moins surprenant. Prisonnier, il atterrira quelques temps après à La Haye, à la CPI, où il restera sept ans sur fond de procès aux allures de règlement de compte. D'après la déposition écrite des juges de la première instance de cette Cour internationale, la faiblesse des arguments retenus contre Laurent Gbagbo a motivé sa libération immédiate le 15 janvier 2019 en compagnie de Charles Blé Goudé, son ex-ministre de la Jeunesse. Alors qu'au même moment, à Abidjan, nous assistons, impuissants, à une escalade de violence et des discours xénophobes sur fond d'éclatement de l'ancienne majorité présidentielle à la veille des élections présidentielles de 2020. Ce contexte rappelle malheureusement la décennie 2000-2010 avec une cohorte de rebelles qui tiennent plus de la moitié du pays, huit ans durant. Le summum fut atteint en 2011, avec la crise post-électorale de cette année. Trois mille morts ou disparus. Désastre.

Les ressemblances entre Laurent Gbagbo et Nelson Mandela sont minimes. Les deux hommes ont fait la prison et ont été présidents de leurs Etats: la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud. Le premier avant sa prison et le second juste après sa longue période de détention. La comparaison s'arrête là. La situation politique ivoirienne aujourd'hui s'apparente à celle du pays de l'Arc-en-ciel à la fin des années 1990. Si beaucoup de Sud-africains réclamaient la fin de la ségrégation raciale, donc aspiraient à une réconciliation entre les Blancs et les Noirs, au cœur de toutes les couches sociales ivoiriennes se mélangent à la fois cette même soif de paix et de réconciliation et cette quête de l'homme providentiel pour leur pays. Alassane Ouattara, s'il lui faut reconnaître le grand travail abattu pour la relance économique et la stabilisation du pays en huit ans de règne, n'a pas su être, avec regret, ce *«messie»* pour la réconciliation. C'est en tout cas, l'un des points faibles de ces deux quinquennats. Deux évènements majeurs ont mélangé ses calculs politiques: la rupture d'alliance simultanément et avec fracas et effets immédiats d'une part avec Henri Konan Bédié et d'autre part avec Guillaume Soro, deux acteurs incontournables dans son accession et sa gestion du pouvoir d'Etat, en 2011 et en 2015 et la possible libération de Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé de leur détention. Les cartes sont désormais rebattues dans cette ex-colonie française. Alassane Ouattara semble être pris dans son propre piège. Et pourtant, il avait tous les moyens pour mettre Gbagbo hors circuit ou du moins l'affaiblir politiquement autrement que par le chemin de la prison.

Commentant la récente visite de l'ancien président Konan Bédié à Laurent Gbagbo, J.-C. Djereké, un des analystes les plus en vue de la situation politique ivoirienne, y voit un grand pas vers la réconciliation au sommet. Si l'autre aile du FPI, le parti fondé par Gbagbo reconnu par les autorités du pays et représenté par Pascal Affi Nguessan, a aussi besoin de cette «grandeur d'âme» de Laurent Gbagbo comme le dit l'adage Prima caritas incipit a seipso. Mais plus que ses anciens camarades, l'action de Gbagbo gagnera en crédibilité et en importance si elle emprunte les sentiers non pas de la petite politique de vengeance, à en croire certains de ses proches, mais de la paix et de la réconciliation véritables. S'il fait de ces deux valeurs son credo, Laurent Gbagbo entrera dans l'histoire et le cercle des grands hommes et grandes femmes dont l'Afrique a besoin pour son avenir. «Je me suis battu toute ma vie pour la démocratie dans mon pays». Tels sont les premiers mots de Gbagbo lors de sa première comparution à La Haye, le 12 janvier 2016. Voici l'occasion offerte à l'ancien prisonnier ivoirien d'achever ce grand projet bien que les forces qui s'y opposent sont encore là et très actives pour recoloniser l'Afrique pour leurs intérêts. Comme Mandela, Gbagbo devrait remplir deux conditions: renoncer à jouer encore les premiers rôles en politique et laisser toute la vengeance en prison pour offrir le pardon et demander pardon aussi au peuple ivoirien pour entrer dans l'histoire. Un animal politique comme lui est-il prêt à le faire pour? Pour l'instant, nous attendons la fin des poursuites pour entendre ses premiers mots, mais ses partisans sont, d'ores et déjà, en mission pour cette réconciliation dans le pays de Félix Houphouët-Boigny. Wait and see!

Saturnin Cloud BITEMO, SJ
Collège Libermann
(Douala-Cameroun)

OFFREZ-VOUS L'ITALIE

Conférence épiscopale du Congo/Echos des Commissions

Présentation de la CEMIR

Historique

Créée d'abord comme structure spécialisée d'orientation pastorale le 26 mai 1995 par les Evêques du Congo-Brazzaville lors de la 23e Session plénière de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), la Commission épiscopale pour les Migrants et les Réfugiés (CEMIR) devint formellement aussi en 1999 une organisation non gouvernementale d'assistance humanitaire de droit congolais et régie par la loi de 1901.

Mais mus par la volonté de répondre aux défis nouveaux de la professionnalisation et de l'internationalisation de l'action humanitaire, ses employés ont demandé et obtenu la distinction entre la structure proprement pastorale et l'organisation humanitaire d'une part, et l'extension sur le plan international de l'expérience capitalisée comme partenaire opérationnel du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et d'autres agences du système des Nations Unies d'autre part. Suite à ce changement d'attitude, les statuts et la dénomination de la CEMIR furent modifiés le 16 juillet 2002 au cours d'une session extraordinaire de son assemblée la plus importante. L'organisation prit officiellement la dénomination de Commission d'Entraide pour les Migrants et les Réfugiés – International, en sigle (CEMIR - International), le 1er janvier 2003. Elle fonctionne depuis lors comme une organisation non-gouvernementale internationale (ONGI) humanitaire et de promotion du développement avec comme première zone préférentielle d'action la sous-région d'Afrique Centrale et des Grands Lacs sans renier pour autant ses origines congolaises et son obédience catholique.

Une vue des béneficiaires du projet

Objectifs

La CEMIR-International poursuit les objectifs ci-après : - Défendre le droit d'asile ainsi que celui de quitter et de revenir librement dans son pays d'origine; - Promouvoir l'accueil des migrants ou des réfugiés et leur cohabitation pacifique avec les populations locales; -Assurer la prise en charge des populations cibles susmentionnées à travers des programmes destinés à restaurer leur dignité sans aucune considération discriminatoire; - Œuvrer à la reconstruction du tissu socio-économique et à la réhabilitation de l'environnement physique et communautaire des victimes des conflits ou des catastrophes naturelles; - Promouvoir les solutions durables comme le retour volontaire et la réintégration dans le pays d'origine, l'intégration locale dans le pays d'accueil et la réinstallation des réfugiés dans des pays tiers; - Promouvoir et soutenir toute action visant à la prévention des conflits ou des guerres quelle que soit leur nature; - Promouvoir l'éducation à la culture de la paix et de la tolérance; - Promouvoir la connaissance des droits et des devoirs aussi bien des migrants, des réfugiés, des personnes déplacées que des populations civiles victimes des conflits armés; - Rechercher la coopération avec d'autres acteurs institutionnels partageant les mêmes idéaux et poursuivant des objectifs similaires.

Vision/Démarche/Approche

La vision de la CEMIR - International s'exprime dans son code éthique et son programme de solidarité internationale en faveur des migrants, des personnes déplacées et des réfugiés. Le secrétariat général exécutif de la CEMIR - International entend encourager les efforts fournis par de nombreux agents humanitaires et de développement dans les différents pays de la sous-région de l'Afrique Centrale et des Grands Lacs pour soulager la misère, panser les blessures et restaurer la dignité des migrants aussi bien volontaires que forcés. Sans eux, en effet, il serait difficile de redonner courage et d'aider les personnes déracinées que sont les migrants, personnes déplacées, et réfugiés, à marcher avec espérance vers la construction d'un monde meilleur pour tous.

Dans son action, le secrétariat général exécutif, responsable devant le comité exécutif de la CEMIR – International, s'inspire des principes fondamentaux de la doctrine sociale de l'Eglise catholique (dignité de la personne humaine, option privilégiée pour les pauvres et les marginalisés, gestion responsable des ressources, solidarité, subsidiarité…) et ceux de l'action humanitaire tels que stipulés dans le Projet Sphère définissant les normes minimales à appliquer aux interventions lors des catastrophes et le Code de conduite pour le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge et les ONG (priorité absolue de l'impératif humanitaire, refus du silence coupable, aide sans discrimination, respect des cultures, renforcement des capacités locales…). Elle mène ses opérations de manière à ce qu'elles intègrent et reflètent à la fois les objectifs prioritaires du HCR (Femmes/Genre, Enfants/Adolescents, Personnes âgées, Lutte contre le VIH-Sida et Environnement) et ceux du développement pour le millénaire stipulés par les Nations Unies au début des années 2000.

La CEMIR – International veut privilégier aussi l'approche participative dans ses opérations d'assistance et de promotion du développement. Elle fait par exemple participer les migrants, les personnes déplacées et les réfugiés eux-mêmes à la recherche des solutions à leurs problèmes. Elle part surtout de leurs besoins et préoccupations et tente toujours de recueillir leur avis dans la recherche des solutions durables. Elle perçoit l'engagement humanitaire et la promotion du développement comme une combinaison d'actions opérationnelles, de plaidoyer, de recherche théorique, de formation et de médiation. Dans ce dernier type d'intervention, elle facilite et encourage surtout les contacts directs entre les bénéficiaires de son action et d'autres partenaires. Le secrétariat général exécutif de la CEMIR-International privilégie aussi le partenariat opérationnel avec d'autres agences pour un meilleur service des migrants, des personnes déplacées et des réfugiés ainsi que des populations qui les accueillent. Pour réaliser son action, il cherche à s'appuyer principalement sur les ressources humaines africaines d'Afrique et de la Diaspora sans rejeter les offres de services qui viennent des amis de l'Afrique.

Activités en cours
ou déjà réalisées

Pour mener à bien son action, la CEMIR - International a employé dans le passé actuellement environ soixante-quinze agents de diverses nationalités (Congolais RC, Rwandais, Congolais RDC, Tchadiens et Béninois).

Les activités en cours d'exécution ou déjà réalisées par la CEMIR - International depuis 1999 sont: - Appui logistique (Entreposage, transport, distribution, expédition et maintenance des véhicules et divers moteurs); - Développement de site et construction d'abris pour réfugiés; - Appui à l'intégration locale des réfugiés urbains; - Aide à l'éducation primaire, secondaire, professionnelle et universitaire en faveur des réfugiés; - Lutte contre la pandémie du VIH/SIDA au milieu des migrants, réfugiés et personnes déplacées; - Construction et réhabilitation d'infrastructures socio- communautaires (écoles et centres de santé); - Assistance juridique aux réfugiés, migrants et personnes déplacées; - Formation et Aide à la mise en place des micro-entreprises et micro-projets générateurs de revenus; - Action nationale et internationale de plaidoyer en faveur des migrants et des réfugiés; - Education à la paix et à la réconciliation des victimes de la migration forcée. - Insertion socio professionnelle des femmes et filles en situation de vulnérabilité; - Suivi – Evaluation Enquêtes Post distribution Monitoring dans le Pool, la Bouenza, Makotipoko et Bouemba; - Suivi Evaluation Enquête de base dans les districts de Vindza, Kimba, Kindamba, Mayama et Mindouli

Ces activités sont ou ont été principalement menées en République du Congo et au Tchad, tant en milieu urbain que rural. Outre la République du Congo où sont fixés le siège et trois bureaux opérationnels (Brazzaville, Loukolela et Impfondo), la CEMIR – International a dans les années 2003/2004 disposé d'une représentation à Kinshasa en République Démocratique du Congo, à N'Djaména au Tchad, à Bangui en RCA.

Partenariat

Pour la mise en œuvre de ces différents programmes, la CEMIR – International a travaillé depuis sa création avec l'appui financier ou en partenariat technique et/ou financier avec les agences de Nations Unies et les organismes catholiques d'aide suivants: - Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), - Programme Alimentaire Mondial (PAM), - Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), - Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), - Programme des Nations pour le Développement (PNUD), - Commission Internationale Catholique pour les Migrations (CICM), - Missionszentrale der Franziskaner, - Kindermissionswerk, - Secours Catholique, - Fondation Catholique pour les Bourses en Afrique (Foncaba), - Sœurs de Saint Pierre Claver, - Kirche in Not, Jesuit Refugee Services (JRS), - Fonds d'Action Caritative de la Compagnie de Jésus (FACSI), - Mission Munich.

Perspectives

* Dans son projet d'internationalisation, la CEMIR-International compte étendre ses activités dans un proche avenir dans tous les pays de la sous-région d'Afrique Centrale et des Grands Lacs. Elle veut contribuer à la recherche des solutions aux problèmes humanitaires et de développement dans les zones de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC).

* Dans le cadre de la diversification de ses opérations, elle va faire de la réintégration socio-économique des ex-miliciens ou combattants des guerres africaines, de la lutte contre la pandémie du VIH-Sida et de la réhabilitation de l'environnement des zones d'accueil des réfugiés une priorité. Elle espère ainsi empêcher la résurgence des crises qui génèrent la migration forcée et fragilisent les chances de développement durable et de paix dans les pays de la sous-région d'Afrique centrale et des Grands Lacs.

* Dans le cadre de la professionnalisation de l'humanitaire, elle compte créer un centre d'études et de documentation sur les migrants et les réfugiés. Ce centre est destiné à contribuer à la recherche, à la dissémination de l'information et au renforcement des capacités des acteurs humanitaires africains.

Un projet mis en œuvre par la CEMIR International financé par l'UNHCR ayant pour objectif de contribuer à l'insertion socioprofessionnelle de 35 femmes (30 réfugiées et 5 femmes de la population hôte) pour l'année 2019 et continuer le suivi de 63 bénéficiaires des années 2016, 2017, 2018. C'est un projet d'insertion socio-professionnelle des femmes et filles réfugiées en situation de sexe pour la survie dans le milieu urbain de Brazzaville.

Organisation actuelle

Président

Mgr Daniel Mizonzo,
Président de la Conférence Episcopale du Congo

Vice-Président

Mgr Miguel Angel Olaverri
Evêque diocésain de Pointe-Noire

Secrétaire Général Exécutif

Abraham-Roch Okoko-Esseau, S.J,

Coordonnatrice Générale des Projets

Clodia Ognelet

Collège des Administrateurs

Glenne Nkou Ampa, Chargé des Finances
Angélique Pascale Okoko-Esseau, Chargé de l'Education et des Ressources Humaines
Gille Tsati Tsati, Chargé de la Logistique et de l'Approvisionnement
Bureaux de terrain: Loukoléla et Impfondo

Pour tout contact s'adresser au Centre Inter-diocésain des Œuvres B.P. 200 Brazzaville République du Congo
Tél.: (242) 06 666 40 07 e-mail. cemirinternational2018@gmail.com

IN MEMORIAM

29 août 2009 – 29 août 2019

François OKOULATSONGO, voilà dix (10) an que tu nous as quittés, nous laissant, nous, tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, dans une immense tristesse, nous privant pour l'éternité de ton affection sans borne, de ta passion pour la vie et de ton intarissable humour.

TOUT PASSE, ton souvenir ne passera pas.

A vous tous et toutes qui avez connu et estimé notre père, grand père, arrière- grand-père François OKOULATSONGO, merci d'avoir une pieuse pensée pour lui.

Docteur OKOULATSONGO IBARA
Dieudonné Alain et familles.

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

Les sœurs Carmélites ont soufflé la 40e bougie de leur implantation

Il y a quarante ans, se mettait en place le Carmel de Brazzaville situé à Kinsoundi, dans l'actuel premier arrondissement de la Ville-Capitale. Pour commémorer l'événement, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, y a célébré une messe samedi 24 août 2019, en la fête de Saint Barthélemy.

Concélébrée par plusieurs prêtres dont les pères Guiseppe Commisso, secrétaire de la Nonciature apostolique du Congo, Aimé Joseph Porret et Casimir Moukouba, de la Congrégation du Saint Sacrement; Claver Magloire Itoua Mamy et René Lukusa, de l'Ordre des Carmes Deschaux; Lucas Onana, de l'Ordre des prêcheurs; les abbés Michel Kimbouani, secrétaire-chancelier de l'archevêché, à compter du 1er septembre 2019; Mathias Cédric Louhouamou, cérémoniaire adjoint de l'archevêque et à compter du 1er septembre 2019, cérémoniaire de l'archevêque; Simplice Makambou, vicaire à la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Kingouari, à compter du 1er septembre 2019, etc; la messe a été animée par la chorale «Mê Mvumbukidi» de la paroisse Saint Jean Apôtre de Kinsoundi.

Parmi les participants à la messe, il y a eu notamment Mme Louise Atani Torasso, grande sœur de la prieure du Monastère Notre-Dame du Mont Carmel de Brazzaville, accompagnée de son époux, Pierre Torasso, venus de France pour la circonstance; Mme Emilie Aïssi, vice-présidente du Conseil pastoral de la paroisse Sainte Anne du Congo, etc.

Mgr Anatole Milandou a affirmé dans son homélie: «Si aujourd'hui, nous parlons de 40 ans, c'est parce que le 24 août 1979 représente la date où les sœurs quittèrent leur maison provisoire de Bacongo, qui n'est autre que le Foyer Abraham pour rejoindre le nouveau monastère de Kinsoundi. Nous lisons: «Le 24 août 1979, nous quittions notre maison de Bacongo le matin de très bonne heure, à pieds, portant en secret Jésus Eucharistie sur notre cœur: route de prière jusqu'au monastère, à Kinsoundi. La première messe eut lieu le même jour, célébrée par notre archevêque entouré de quelques prêtres amis, dans une pièce de l'accueil aménagée en oratoire. Après la messe, Mgr Barthélemy Batantu posa la première pierre de la chapelle.» Ce 24 août 1979 ne fut pas une date quelconque. C'est le jour où l'Eglise nous invite à célébrer la mémoire liturgique de Saint Barthélémy qui était aussi la fête patronale de Mgr Batantu. C'est donc un samedi plus que symbolique pour nous de fêter ce jubilé des 40 ans de l'implantation du premier ordre contemplatif, de surcroît un Carmel, dans notre diocèse. Novembre 1979, on pouvait déjà goûter les prémices de cette fondation: il s'agissait des deux premières postulantes, Sœurs Pauline de Jésus et Françoise de la Passion. Ainsi, à la suite du Cardinal, Mgr Barthélemy Batantu va suivre avec sollicitude le cheminement de ce Carmel, que tous désiraient voir authentiquement africain et fidèle à son charisme propre dans l'Eglise. La bénédiction du monastère aura lieu, le 16 juillet 1980, par Mgr Barthélemy Batantu, en la fête de Notre-Dame du Mont Carmel. Après quarante années passées dans les difficultés liées à leur petit nombre, mais aussi et surtout, liées aux différentes situations tragiques socio-politiques vécues dans notre pays, il est impérieux de souligner que nos sœurs se sont engagées et s'engagent davantage dans la vie de notre archidiocèse de Brazzaville. Et leur joie d'être ici est immense tout comme pour nous.» Dans la foulée, commentant les textes liturgiques du jour, l'archevêque a exhorté les participants à la messe à promouvoir la personnalité religieuse et à demeurer chrétien catholique en dépit de toutes les circonstances qui peuvent jalonner la vie quotidienne du chrétien: «A l'heure où la plupart des chrétiens sont devenus sans personnalité religieuse; surtout devant les maladies, les décès, le chômage, on se laisse séduire par n'importe quoi et par n'importe qui. On papillonne d'une église à une autre; d'une croyance à une autre. Et aujourd'hui, tous nous sommes témoins des dégâts engendrés par ce manque de personnalité religieuse qui nous habite de plus en plus: des familles sont divisées; des personnes âgées abandonnées, à cause des «prophéties»; des cas d'escroqueries signalés çà et là.» «Il ne suffit pas de mettre une Bible sous les bras et d'aller haranguer les foules sur les places publiques. Il faut prêcher par le bon exemple, la bonne conduite», a souligné l'archevêque de Brazzaville.

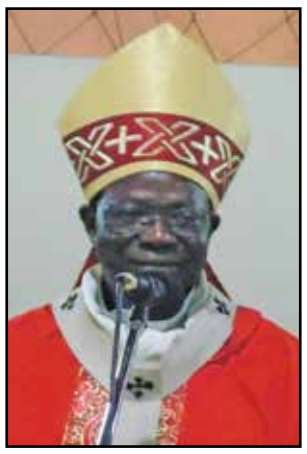

Mgr Anatole Milandou

Sœur M. Agnès du Sacré-Cœur

Une vue des participants à la messe; au premier plan, les sœurs Carmélites

Peu avant la fin de la messe, Sr Marie Agnès du Sacré-Cœur, prieure du monastère Notre-Dame du Mont Carmel de Brazzaville, a prononcé le mot de remerciements.

Elle a exprimé sa gratitude à l'archevêque pour sa sollicitude paternelle et pour avoir accepté de présider cette célébration eucharistique; à tous ceux et toutes celles qui les ont accompagnées pendant les 40 ans de croissance jonchés de joies et de peines. Sr Marie Agnès du Sacré-Cœur a signifié que l'une de leurs peines est liée à leur petit nombre.

Intervenant en dernier, Mgr Anatole Milandou a exhorté les parents à consentir d'envoyer leurs filles dans ce monastère afin qu'elles adhèrent à la vie contemplative de cet ordre religieux, pour qu'elles deviennent des religieuses selon le cœur du Seigneur dont l'Eglise a tant besoin.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXIIE DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – C-

Cède – lui ta place!

Textes: *Sir. 3, 17-18.20.28-29; Ps. 67(68), 4-7.10-11; Hb. 12, 18-24; Lc. 14, 1.7-14*

Hypocrites, orgueilleux, sectaires, égocentriques, narcissiques… telle est la figure du pharisien souvent dépeinte dans l'évangile. Par contre, de Jésus-Christ, nous savons qu'il ne s'est jamais trouvé concerné par l'une ou l'autre de ces caricatures! Car le Christ, lui seul est l'homme vrai, humble, miséricordieux et obéissant… La Parole de Dieu de ce dimanche nous invite à parcourir un tel chemin en nous faisant détourner de l'obsession des grandeurs pour le culte de l'Humilité. En fait, elle nous présente un dualisme, entre l'humilité (simplicité ou modestie) le déterminant essentiel du «Sage» contre l'Orgueil (l'arrogance ou l'opulence) «la racine du mal» de la société. Au début de notre évangile, des termes majestueux sont évoqués: «Sabbat» qui est le jour du Seigneur et «Chef des pharisiens» une marque de noblesse. La même note d'honorabilité ressurgit dans la mention de «Premières places». Au regard de ce qui se dégage de la parabole de Jésus, taillée sur mesure au spectacle qu'il observe: beaucoup se préoccupe à occuper les places de choix, la sagesse aurait valu qu'on se soumette à la délicatesse du protocole habilité pour la circonstance au nom d'une certaine discrétion. Or en ce domaine Jésus nous semble peu imitable, car il avait la manie de ne jamais passer inaperçu. Tout compte fait pour Jésus, Il ne s'agit évidemment pas de remettre en cause le rang social des uns comme des autres; ou faire prévaloir la préséance de certains au mépris des autres. Mais une opportunité de dénoncer l'obsession pharisienne à la grandeur. Par ailleurs, dans l'évangile, Jésus ne fait pas l'éloge de l'humilité ni de la discrétion, morale ou spirituelle, mais indique dans l'Abaissement ce qu'il y a de plus authentiques: la renonciation du «Moi-Ego» au profit de «l'Autre–l'Altruisme»; mieux invite à décamper de l'égoïsme en optant pour le service. On peut encore penser à cette parole de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus: «Se croire soi-même imparfait et trouver les autres parfaits, voilà le bonheur» (Conseils et souvenirs, 25). De fait, notre foi au Christ nous instruit une option fondamentale, celle qui se déployait dans ses enseignements, celle qui se dessine dans son «Ascension au Ciel»…: «allez vers Dieu». Heureuse expérience que nous propose l'extrait de Hébreux 12 avec sa multiple reprise de «…quand vous êtes venus vers Dieu…». Bien-aimés, dans notre société, où tous accourent vers la gloire et les situations sociales tonitruantes, au carriérisme vicieux ou «pouvoirisme folklorique» au nom de quoi le «Chef c'est le chef», ne peut rester en marge de ce que fustige Jésus dans cette péricope. Concernant notre société, les nombreuses injustices qu'elle entretient ont indéniablement un impact nocif sur la santé sociale, la paix et le salut de l'humanité. Car elles promeuvent l'inhumanité voire l'opacité à la charité et l'amour du prochain. C'est là la preuve d'une immaturité spirituelle, dont le corolaire, le refus de la Sagesse qu'exalte Ben Sirac. Notre société, elle, a tendance à remplacer les valeurs par les antivaleurs, le Bien par le mal; le service par l'exploitation des faibles par ceux qui tiennent le «Kratos». Toutefois, le service des frères et des sœurs est la raison d'être des «Grands ou puissants» et par-dessus tout le critère de la grandeur selon Dieu. Avec Jésus nous pensons aux autres, à ceux et à celles qui sont plus faibles, qui sont dans le besoin. Le service est un regard compatissant, une main secourable et non écrasante, bref l'aimable sourire de l'humilité. Humilité! Par elle, nous laissons s'exprimer avec splendeur ce si beau mot d'«invité.» Avec ce mot, ô quel humanisme, quel privilège! Nous nous sentons concernés et honorés, exaltés par la volonté d'un autre. C'est la preuve que nous sommes portés par un autre et nous cherchons à nous ouvrir à lui dans une attitude de disponibilité. Point n'est besoin de vouloir paraître plus ou exiger plus grand quand l'honneur nous échoit déjà du fait de l'invite. En effet, avec Jésus, dans le Royaume de Dieu, nos conventions et nos convenances ne sont plus de mise. Ce qui prime par-dessus tout ce n'est pas ton succès social, ton argent, tes relations, ton smoking ou la soutane «blanche–rouge écarlate – bordeaux ou noire» non c'est autre chose. Cette autre chose a un nom: l'humilité. L'attitude d'humilité exprime une vérité essentielle dans nos relations avec Dieu, par le prochain. «Ne va pas te mettre à la première place, au contraire, quand tu es invité, va te mettre à la dernière place.». En d'autres mots: Ne faites pas les prétentieux, restez humbles devant Dieu, car pour entrer dans le Royaume de Dieu, il faut se laisser être sculpté «à la taille des tous petits». On ne se sauve pas soi-même, de même on ne s'élève pas soi-même; c'est Dieu qui en est artisan. Comme la Vierge Marie le chante dans son Magnificat: «Dieu renverse les puissants de leur trône, il élève les humbles» (Luc 1, 52). «Oui! Il y a des derniers qui seront les premiers, et les premiers qui seront les derniers (Luc.13, 30)». Que l'Eucharistie que nous célébrons, nous rende de plus en plus véritables disciples de Jésus tournés comme Lui vers nos frères et sœurs.

Abbé Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
Vicaire à la Cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso

DIOCÈSE DE OUESSO

Deux prêtres et deux diacres pour l'unique Vigne du Seigneur

Le peuple de Dieu de La Sangha a rendu une fois de plus grâce au Seigneur, parce que la journée du 29 juin 2019 a été, comme l'an dernier, marquée par les ordinations diaconales et presbytérales dans le diocèse de Ouesso. En effet, les abbés Vianney Issambo et Roland Ngassaki ont été admis dans l'ordre des diacres et les abbés Lys Mokoko et Julien Murekezi ont reçu l'ordination presbytérale des mains de Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso. La célébration eucharistique a été présidée par l'évêque du lieu, et concélébrée par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, et une trentaine de prêtres venus du Congo-Brazzaville et d'ailleurs, en présence de nombreux fidèles, parents, amis, autorités religieuses, civiles, politiques et militaires qui avaient pris d'assaut l'esplanade de la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso pour s'unir à la joie de l'Église locale de La Sangha et des ordinands.

Les nouveaux prêtres entourant les nouveaux diacres

Cette messe d'ordination célébrée en la solennité des bienheureux Apôtres saints Pierre et Paul s'est ouverte par le rite de donation à l'Église des candidats au diaconat par leurs parents, afin qu'ils deviennent membres du clergé diocésain de Ouesso.

Dans son homélie inspirée des textes liturgiques du jour, Mgr Yves Marie Monot a rappelé le sens traditionnel de la liturgie des ordinations en invitant les nouveaux diacres à prendre conscience de leur mission. Car «Le diacre est choisi par Dieu pour le service des tables et de l'autel, la table eucharistique; il est au service de la liturgie, de la charité et de l'annonce de l'Évangile à l'exemple du diacre Philippe». Aux nouveaux prêtres, le père-évêque a rappelé: «La diversité de vos origines, de vos cheminements de foi et de vocation sont richesses pour notre Église locale. Votre témoignage d'unité dans la complémentarité fortifiera le peuple de Dieu, notre pays et le monde». L'évêque de Ouesso a rappelé avec force au peuple de Dieu qu'il n'y a rien de magique dans une ordination et, par conséquent, il a invité les jeunes et les parents à continuer à faire confiance à Dieu qui appelle les hommes et les femmes à travailler dans sa vigne pour sa gloire et le salut du monde. «Notre monde, a-t-il poursuivi, aura toujours besoin de serviteurs à l'instar de Pierre et Paul, totalement consacrés à l'évangélisation pour la conversion des cœurs.»

Après l'homélie, a suivi la liturgie du sacrement des ordinations diaconales et presbytérales. Le peuple de Dieu a participé activement à une célébration liturgique riche en symbole, marquée par le rite de la présentation des candidats diacres et prêtres, notamment leur cursus académique et vocationnel par l'abbé Daniel Nzika, vicaire général, leur engagement au célibat, la litanie des saints chantée durant la prostration, l'imposition des mains, la prière consécratoire et la remise des insignes liés à chaque ministère dont l'étole pour les diacres, la chasuble et le calice et la paterne pour les prêtres, signifiant ainsi qu'ils peuvent célébrer désormais la sainte messe et sanctifier le peuple de Dieu qui leur sera confié. C'est avec une immense joie que le peuple de Dieu a accueilli le don des deux prêtres et des deux diacres par les chants et les danses au rythme des voix de la chorale diocésaine qui lui a fait goûter le bonheur sans fin qui l'attend dans le royaume du Père.

Abbé Armel ABEKE OKABI,
séminariste
Abbé Lys MOKOKO,
prêtre de Ouesso

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS MOUKOUNDZI-NGOUAKA ET SUKISSA

Les acteurs locaux formés à l'ingénerie sociale et au management territorial

Le maître d'oeuvre sociale (MOS) des plans de restructuration des quartiers précaires de la ville de Brazzaville du Projet DURQuaP a organisé du 26 au 28 août dernier, au siege de la CAPPED, à Brazzaville, une formation en ingénierie sociale et management territorial au profit des acteurs locaux des quartiers Moukoundzi-Ngouaka, dans le premier arrondissement Makélékélé, et Sukissa dans l'arrondisement 5 Ouenzé. Deux quartiers retenus dans le cadre du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DURQuaP).

Les participants travaillant en atelier

De nombreux acteurs du développement local ont bénéficié de cette formation. Principalement animée par deux experts de nationalité sénégalaise, le Pr. Amadou Diop, responsible du Consortium GERAD-AIDL, chargé de la mise en oeuvre de la maîtrise d'oeuvre sociale du projet et M. Bah, expert formateur, elle a visé comme objectif de renforcer les capacités.

Au menu de la formation, des thématiques comme ''Ingénerie sociale et management territorial'', ''Leadership et communication'', ''Planification stratégique'', etc.

Les participants ont appris que ''l'ingénierie sociale constitue un cadre de réflexion et d'analyse pour penser les pratiques de développement social et territorial. Il s'agit d'un ensemble d'actions conduites à l'aide de méthodes et d'outils pour la construction des capacités techniques, organisationnelles et économiques des acteurs territoriaux au service du développement local. L'amélioration de leurs conditions de vie étant l'objectif essentiel.

L'ingénierie sociale intègre dans sa démarche et ses méthodes des logiques participatives contribuant à générer des stratégies de prise de décision appropriées et collectives''. Ils ont en outre appris ce qu'est le diagnostic stratégique, tout comme les principes de gouvernance des associations/organisations, l'identification des domaines stratégiques, des activités à planifier, etc.

La formation, selon les animateurs, a permis aux bénéficiaires du projet DURQuaP de s'approprier les enjeux du développement local aux fins de bien mobiliser et de susciter l'adhésion des populations vivant dans ces quartiers autour du projet.

Les participants ont été emmenés à comprendre le processus en cours pour promouvoir des quartiers viables, salubres et durables. Pour M. Bah, la formation donnée devrait aider les populations à prendre en main le development de leurs quartiers. "Elle va renforcer leurs capacités, les rendre endogènes pour qu'ils travaillent dans leurs bases et sensibilisent leur communauté. Il y a tout un processus pour arriver à structurer les différents quartiers selon une territorialisation de politique", a-t-il expliqué.

Pour rappel, le MOS est un consortium constitué d'un cabinet Sénégalais GERAD (Groupe d'étude de recherche et d'appui) et d'un cabinet congolais AIDL consultance, chargé de l'accompagnement social. Il a pour objectifs de servir d'intermédiaire entre les différents acteurs et de jouer un rôle d'interface permettant d'assurer la gestion sociale du projet, de veiller à la satisfaction du commanditaire et des acteurs territoriaux; d'asseoir une démarche de qualité, d'assister la maîtrise d'œuvre pour le DURQUAP, entre autres.

Viclaire MALONGA

CONCOURS D'ENTRÉE AUX LYCÉES D'EXCELLENCE DE MBOUNDA ET D'OYO

Environ 800 candidats ont été en lice

Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a lancé le 23 août dernier à Brazzaville les épreuves du concours d'entrée aux lycées d'excellence de Mbounda (Niari) et d'Oyo (Cuvette), en présence du préfet de Brazzaville Pierre Cebert Ibocko Onanga. Près de 800 candidats dont une majorité de filles ont passé ce concours sur l'ensemble du territoire national.

Une vue des candidats

Sélectionnés par les chefs d'établissement et les inspecteurs parmi les mieux notés au Certificat d'études primaires élémentaires, les candidats ont passé les épreuves dans la sérénité. A Brazzaville, où Anatole Collinet Makosso a donné le coup d'envoi de l'examen, 142 candidats dont 71 filles sont en lice pour 10 places. Un nombre restreint qui répond parfaitement, selon le ministre, aux principes mêmes d'un lycée d'excellence. *«10 places, parce qu'on prend les meilleurs des meilleurs. On ne peut pas faire autrement. Nous n'allons pas mettre dans les lycées d'excellence autant d'élèves que nous en avons dans les lycées classiques. Sinon le pari de l'excellence sera raté»*, **a-t-il rappelé.**

Soulignant la performance du système éducatif congolais, Collinet Makosso a indiqué que ce programme gouvernemental des lycées d'excellence permet de ressortir la crème dont a besoin la République. *«Le fait pour le Gouvernement, malgré la crise économique aigüe et persistante, de réussir à organiser les examens et concours sans report et de faire que ces examens se déroulent dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire, est un indicateur de la confiance qu'il accorde aux examens»* **a-t-il souligné.**

Parmi les candidats en lice cette année se trouve un expatrié, candidat dans le département de la Likouala.

E.M-O

FORMATION PROFESSIONNELLE

Une trentaine de filles ont achevé leur formation en coiffure et esthétique

Soucieux d'accompagner les jeunes filles vers leur autonomisation, le centre de formation Papa Roma s'emploie depuis une décennie à former des filles en coiffure mixte et en esthétique. Pour la 11e fois, 35 filles ont bénéficié d'une formation gratuite, sanctionnée par des certificats de fin de formation remis le 20 août dernier, à la Maison de la femme à Brazzaville. En présence du parrain de cette promotion, Rogatien Ibambo Okombi, alias Roga Roga, du député suppléant de la 4e circonscription de Talangaï, Isidore Lenga; de la directrice de la promotion de la femme Emilienne Gombouka et de plusieurs parents des récipiendaires.

Les officiels et les apprenantes après la remise des certificats

C'est par la devise du centre «la femme est sacrée et l'homme est idéal» qu'a commencé la cérémonie. Pendant dix mois, liant théorie et pratique, les 35 jeunes filles ont été formées au centre d'Alfred Kondikamba, dit Papa Roma, promoteur du centre. Elles ont conforté leur formation dans quelques salons de coiffure partenaires. Ce centre a déjà formé environ 1.000 filles dans les deux filières susmentionnées.

Dans son mot liminaire, le directeur des affaires administratives du centre, Armel Ndé, a remercié tous les philanthropes en l'occurrence la Fondation perspectives d'avenir, l'honorable Claudia Sassou Nguesso pour leur appui dans la formation des jeunes, en général.

Satisfait du travail des filles, le parrain les a exhortées à être les partisanes du travail bien fait, car leur avenir en dépend. Il les a rassurées de son soutien multiforme pour leur épanouissement.

Isidore Lenga a, au nom de Claudia Sassou Nguesso, députée de la 4e circonscription de Talangaï où se situe le centre, promis d'accompagner ces filles, pour le développement du Congo.

Comblées, les apprenantes par la voix de leur condisciple, Lufranie Bomino Atcham, 2e de la promotion, ont remercié tous les bienfaiteurs qui ont rendu possible cette formation. Elles ont souhaité que cet élan de cœur se perpétue pour les futures promotions. Elles estiment, que si elles ont du matériel, elles mettront à profit la formation reçue pour leur bien-être et pour celui de la communauté. Elles ont invité, enfin, d'autres filles désespérées à reprendre courage, car il n'est jamais trop tard pour apprendre.

Le parrain posant avec la meilleure de la promotion

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ARTISANAT

Pour l'accompagnement des jeunes déscolarisés dans l'artisanat

Prélude à la réunion du plaidoyer du consortium AJID-AADJFM relative au Projet ''Accompagnement des jeunes déscolarisés exerçant dans le secteur de l'artisanat pour la protection et la défense de leurs droits économiques, sociaux et culturels'' qui se tiendra sous peu à Pointe-Noire, le président de l'AJID (Association des jeunes pour l'innovation au développement), Roger Matoko, a organisé le 27 août 2019 une réunion préparatoire au siège de l'association, au quartier Mpaka. C'était en présence d'Albert Madzou et Mapaha Boukoumou, respectivement directeur départemental de l'artisanat et directeur départemental de la jeunesse à Pointe-Noire; du chef du comité de quartier 316 Mpaka, ainsi que des responsables des associations et ONGS d'artisans.

Les artisans posant après la réunion

Après le lancement de la phase de démarrage des onze microprojets inhérents au projet «Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et des groupes vulnérables», en janvier 2019, il est maintenant indispensable de mettre en place un cadre de concertation propre à chaque microprojet, a fait savoir Roger Matoko. Ce cadre, un des outils de suivi et d'appui de chaque microprojet, aura pour objet de faciliter le dialogue entre les parties prenantes (OSC, Groupe vulnérables, Communauté, Pouvoir public) et de mobiliser les acteurs, à travers les actions de sensibilisation, pour plus d'actions en faveur des groupes vulnérables qu'accompagne le consortium.

Au cours de ce plaidoyer, il sera aussi examiné l'applicabilité de la note de service du 8 août 2005 fixant les frais d'établissement et de renouvellement de l'attestation professionnelle d'artisan ainsi que les frais de délivrance de l'autorisation d'ouverture d'un atelier. L'objectif étant de permettre aux différentes parties prenantes d'échanger davantage, afin de faciliter le dialogue et leur implication dans la mise en œuvre du projet.

Le projet ''Accompagnement des jeunes déscolarisés exerçant dans le secteur de l'artisanat pour la protection et la défense de leurs droits économiques, sociaux et culturels'' est conjointement financé par l'AFD (Agence Française de Développement) et l'UE (Union Européenne), à travers le PCPA-C (Programme concerté pluri-acteurs-Congo).

Equateur Denis NGUIMBI

11e ÉDITION DU FESTIVAL COULEURS DU CONGO (FESTICOCO)

De l'indépendance en musique!

A l'occasion de la commémoration du 59e anniversaire de l'indépendance, et afin d'ajouter une note festive à l'évènement, le Groupe Pella Yombo (GPY) a organisé, en collaboration avec la Préfecture de Brazzaville, la 11e édition du Festival couleurs du Congo (FESTICOCO) dans les décibels de l'indépendance. Le thème était: «Musique-indépendance, quel rapport?». C'était le 15 août 2019 au Boulevard Alfred Raoul, sous la houlette de Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, qui avait à ses côtés le Secrétaire général du département de la capitale et Germain Henri Pella Yombo, dit Beethoven, promoteur-manager de GPY.

Cegra Carl et son groupe sur scène

Cet événement riche en sons, lumières, couleurs et danses a été ponctué par un méga-concert dans la soirée qui a drainé un grand public. Dans l'ensemble, près d'une cinquantaine d'orchestres et de groupes de musique religieuse, tradi-moderne, de hip-hop, de la rumba ont offert des prestations émouvantes. Pêle-mêle, Les Très fâchés, Kingoli Universel, Zao, Extra-Musica Zangul, Trésor Mvoula, Super Kolo Mboka, Cegra Karl, Eloko ya peuple, Niama Zamba, Dan Kendrick's, Youyou Mobange, SOS Salsa, Bana Batékés, Alima Ntsié, Clémence Avounou, Chorale Sainte-Odile, le Chœur des Séraphins, Les Shekinats, et Bana Mboka ont défilé sur le podium. Un hommage a été rendu au chanteur Fernand Mabala (décédé le 4 août à Paris, en France et inhumé le 28 août au cimetière Ma Campagne, à Brazzaville), à travers sa chanson ''Yatama''.

Le FESTICOCO, a affirmé Beethoven Yombo, s'avère être un concept imaginé et conçu pour encenser les produits du terroir en matière culturelle, pendant la commémoration de l'indépendance. Il est un véritable symbole d'unité nationale. *«J'organise un plateau pour permettre aux artistes de se faire valoir, de se connaître et de se découvrir. C'est également un podium de découverte de jeunes talents. En plus, vu le beau monde qu'il y a ici, donner de la détente aux citoyens congolais, faire de telle sorte que la fête politique se prolonge jusqu'à la musique, et c'est vraiment faire la fête au village»,* a-t-il expliqué.

Cette initiative a été encouragée par les autorités congolaises, comme l'a souligné le ministre Dieudonné Moyongo. *«Nous sommes venus pour encourager le Groupe GPY qui est à la 11e édition du Festival couleurs du Congo. Il était tout à fait normal pour nous de venir le soutenir. La fête qui a commencé ce matin continue ce soir, et c'est une très bonne chose pour nous»*, a-t-il dit.

Prélude au méga-concert, une conférence-débat a été organisée sur le thème: «Rencontre historique: musique-indépendance, quel rapport?», mardi 13 août à la Préfecture de Brazzaville. Elle a été animée par le Pr Matondo Kubu Turé, sociologue, homme de culture, historien des temps modernes, et Mfumu Difuadissassa, journaliste émérite, écrivain et historien de musique. De ces communications, on retiendra notamment qu'à l'heure de l'indépendance, le Congo et certains pays africains ont dansé aux sons de la rumba. Plusieurs musiciens, parmi lesquels ceux de l'orchestre African Jazz, créent en quelques jours des morceaux devenus mythiques tels que «Indépendance tcha tcha» de Joseph Kabasélé; «Bilombé ba gagné». Des chansons qui sont devenues des symboles d'une unité retrouvée au fond des récits des négociations d'indépendance. Dans la rumba, les Congolais et même les Africains ont appris à être dignes d'eux-mêmes, à résister face à d'autres types de culture, à créer une musique urbaine liée à nous-mêmes, c'était une façon de vivre une certaine forme d'indépendance…

Alain-Patrick MASSAMBA

MUSIQUE

Après 21 ans, Defao Matumona de retour à Kinshasa!

Le ''Général Defao'', Lulendo Matumona à l'état-civil, séjourne déjà à Kinshasa. Le chanteur sapeur et danseur congolais a foulé le sol de ses ancêtres, le dimanche 4 août 2019, après 21 ans passés à l'extérieur de son pays natal, la RD Congo. Le patron du groupe Big Stars et auteur de la célèbre chanson «Amour scolaire» revient fraîchement du Kenya où il avait élu domicile. Lors de l'atterrissage de l'avion à bord duquel il se trouvait à l'aéroport international de Ndjili, Defao a bénéficié d'un accueil triomphal de la part de ses fans kinois venus très nombreux.

Le ''Général Defao'', Lulendo Matumona

Ils étaient restés orphelins pendant deux décennies. Il se lisait sur le visage des uns et des autres beaucoup d'émotion. L'ancien sociétaire de Grand Zaïko Wawa et de Choc Stars s'est après sa descente d'avion reposé au salon d'honneur de l'aéroport. Question d'attendre toutes les formalités d'usage. L'artiste a aussi choisi ce moment pour répondre à quelques préoccupations des journalistes qui avaient soif de l'écouter.

Comme il fallait s'y attendre, la question que se posent de nombreux mélomanes est revenue à la surface concernant les relations entre Joseph Kabila Kabange et Defao. Et sans langue de bois, l'artiste a répondu: *«Je vous ai toujours dit que personnellement, je n'ai jamais connu l'ex Président Kabila autrement que comme fils de Laurent Désiré Kabila et notre Chef de l'Etat qui a fait ses preuves durant son règne», a-t-il confié. Et pourtant, pendant qu'il se racontait que l'artiste avait des problèmes avec l'ancien régime, ce dernier avait toujours confirmé que «rien ne l'empêchait de rentrer au pays». «J'étais déjà à Lubumbashi. J'ai presté un mariage. J'ai même fait plus de huit mois dans la province orientale. J'ai sillonné beaucoup de provinces. Je venais régulièrement au Congo. Je n'étais pas en exil. J'ai même obtenu mon passeport au Congo à notre ministère des Affaires étrangères juste l'année passée»,* a-t-il affirmé.

Dans son agenda, l'artiste a animé une conférence de presse qui lui a permis surtout de fixer les mélomanes sur son programme dans son pays. Defao dispose d'un groupe restreint qui travaille à mémoriser son répertoire pendant sa longue absence du pays.

Talentueux, les musiciens de ce groupe maîtrisent l'ensemble des chansons (plus de cent-cinquante) du leader de Big Stars. Le retour historique de Defao s'est déroulé dans une ambiance euphorique, marquée par un long cortège motorisé qui a conduit l'artiste jusqu'à l'hôtel où il est logé. Il a été également constaté la présence de son producteur, ainsi que des musiciens de son groupe avec lesquels il a évolué à une certaine époque tant en RD Congo qu'en Afrique, entre autres, Montana Kamenga et Kabose Bulembi.

Malgré tout ce qui s'est dit en filigrane en bien ou en mal, le Général Defao est aujourd'hui de retour à Kinshasa, comme il ne cessait de l'annoncer, avec force, sur les réseaux sociaux. Selon l'artiste, son retour a été facilité par la présidence de la République de son pays, à travers Vital Kamerhe, directeur de cabinet (grand mécène culturel également), auquel il a manifesté sa gratitude pour son implication personnelle.

Alain-Patrick MASSAMBA

PORTRAIT

Vertu Ophélie Boudimbou, autrice de jeunesse

Connaissez-vous Vertu Ophélie Boudimbou? C'est une autrice de jeunesse congolaise basée en France. Fille de Bienvenu Boudimbou, journaliste-écrivain, maître de conférences CAMES, enseignant à la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH), cette officiante de la littérature de jeunesse vient d'ouvrir son compteur bibliographique. Grâce à «Kanika, dans la cuisine de Mamie», un livre sur la gastronomie africaine joliment illustré destiné aux enfants de 6 à 12 ans.

Vertu Ophélie Boudimbou

La couverture du livre

Pour Vertu Ophélie, son coup d'essai est une œuvre sur la transmission des valeurs traditionnelles et culturelles africaines. Dont l'héroïne est une petite fille noire de six ans qui quitte Paris pour des vacances dans un pays imaginaire en Afrique. Elle y rejoint sa famille, et surtout sa grand-mère auprès de qui elle découvre le secret des plus beaux trésors culinaires africains. *«Ce voyage initiatique au cœur de l'Afrique et de sa tradition s'effectue à travers des fiches recettes et pages Histoire à lire seul ou en famille»,* explique l'auteure. Elle qui, dès sa tendre enfance, rêvait de devenir journaliste. *«Je me souviens que petite, je rêvais de devenir journaliste. Inspirée par «Planète jeunes», un magazine pour enfants, je dessinais à l'époque des personnages, parfois des stars panafricaines, des écrivains, puis j'imaginais des billets de lecture, des interviews à leur sujet. J'ai mis ce rêve de côté, une fois arrivée au lycée, en découvrant les plaisirs du commentaire de texte et de la dissertation. J'ai grandi dans une famille de littéraires. Et donc, lorsque, le soir, j'écoutais mes parents échanger sur la littérature et les écrivains qui les marquaient, j'ai moi aussi eu envie de m'intéresser à la littérature pour participer aux débats, en famille. En lisant les autres, j'ai eu comme une envie de m'essayer à cet art. Ecrire, pour moi, était alors un moyen d'exercer ma mémoire de lectrice, de prolonger la réflexion qui venait d'être entamée par tel ou tel auteur que j'avais lu. Je me rappelle mes années de Licence et mon amour pour la plume de Léonora Miano, ainsi que celle de Fatou Diome. Cinq ans plus tard, cela fait sens. Je comprends pourquoi ces questions existentielles qu'elles soulevaient, à travers leurs écrits (quête identitaire, condition de la jeunesse afrodiasporique et/ou afropéenne, transmission, héritage culturel…), me parlaient. Ce sont ces mêmes questions qui me poussent, aujourd'hui, à embrasser une carrière littéraire»,* se souvient Vertu Ophélie. Qui affirme ne pas avoir jeté son dévolu sur la littérature de jeunesse, mais que plutôt, *«tout s'est fait naturellement. D'abord, parce que je suis une grande enfant et une fervente consommatrice de livres jeunesse. Je me suis toujours intéressée aux productions destinées à la jeunesse. C'est d'ailleurs ce qui m'a motivé à poursuivre un Master spécialisé Littérature de jeunesse et à consacrer mon sujet de thèse à la question de la circularité de ces productions dans les deux Congo.*

Par ailleurs, j'estime m'être lancée sur ce pôle de la littérature, parce que j'avais des choses à dire à la jeunesse. Il y a plein de sujets qui méritent d'être abordés et un immense imaginaire collectif à déconstruire. Pour cela, les enfants africains, d'ici ou de la diaspora, se doivent de se réapproprier leur histoire, leur culture. J'aime l'idée d'accompagner les enfants afrodescendants dans leur développement affectif et psychologique, car la littérature se doit aussi de favoriser l'ouverture d'esprit et la compréhension de l'autre».

«Tout mon projet d'écriture se focalise sur l'Afrique. Mon but est de faire rêver les enfants du monde entier avec des histoires sur la thématique culturelle africaine. Je souhaite, avant tout, mettre en avant la culture africaine. Une culture riche, malheureusement peu médiatisée et sous-représentée dans les livres pour enfants. Nombreux sont ceux qui ne connaissent le continent africain que par les images de guerre et de famine diffusées à la télévision. Or, l'Afrique est bien plus riche que ce l'on voudrait nous faire croire. Loin de cette mauvaise image médiatique, je souhaite montrer un autre versant du vieux continent. Celui d'un continent riche en culture, en talents… Mais aussi, mon humble mission est de susciter la curiosité à propos de l'Histoire du continent africain, de son patrimoine, et au-delà de tout cela, assurer la transmission de cet héritage culturel aux jeunes générations, afin que tous les enfants du monde puissent faire la ronde», confie l'auteure de «Kanika, dans la cuisine de Mamie», à propos de ses projets littéraires.

Véran Carrhol YANGA

PARCELLES A VENDRE

- Quartier La Glacière proche du P.S.P. Prix à débattre.

- Quartier Mafouta proche de l'école primaire de Mafouta. Prix à débattre.

L'INDÉPENDANCE, DÉJÀ 59 ANS

Qu'est-ce que l'indépendance? Que représente-t-elle pour le peuple et les élites?

Telles sont les questions posées par le colonel Simplice Euloge Lebi, dans un brillant ouvrage: ''Géopolitique du Congo Brazzaville: Enjeux de défense et de sécurité nationale'', publié cette année à l'Harmattan. Il constitue une riche contribution à la connaissance de l'histoire du Congo. Par ailleurs, Mambou Aimée Gnali, il y a quelques années avait livré un roman édité par Gallimard en 2001; traduisant les spéculations des Congolais à la veille de l'indépendance dans: ''Beto na Beto, le poids de la tribu'', dans son préambule exposait. *«Y aura-t-il encore des Blancs dans le pays? se demandaient certains. Les évolués n'ont pas le même souci, ils sont les successeurs tout désignés des Blancs, qui devraient partir et leur céder villas et autres avantages. Comment se feront les promotions? par concours, par le mérite? Comment se démarquer des autres, ceux qui ont les mêmes compétences et font le même travail?»*

Lecas Atondi-Monmondjo

Le colonel Lebi avance de son côté quelques analyses. «Assurément, l'indépendance n'a pas la même signification pour ceux qui la donnent et pour ceux qui la reçoivent. Pour le Congolais moyen, l'indépendance, c'était le départ de tous les Blancs, la fin des tracasseries, les discriminations et les inégalités, une vie meilleure avec de meilleures conditions de vie. Pour de nombreux Congolais, l'accès sans restriction à ce qui était réservé aux seuls Blancs. Pour les élites, l'affranchissement total, l'accès aux postes de commandement de l'Etat congolais au triple plan, militaire, financier et économique».

59 ans de cheminement cahotique

Au moment de cette célébration, ils sont nombreux, parmi les Congolais à ne pas croire qu'ils vivent les avantages de cette indépendance. Ce n'est pas parce que des Congolais sont placés à tous les niveaux de la hiérarchie de l'Etat, que l'on se convainc de l'indépendance assumée. Et dans ce pays sans mémoire, un autre événement non moins important a été gommée, la Révolution, intervenue à la suite de la chute du Président Fulbert Youlou le 15 août 1963. Pourtant la Révolution a occupé, des décennies durant les Congolais, toutes catégories et classes sociales confondues: les militaires, les fonctionnaires, les mouvements agrégés au parti unique ; comme ceux des jeunes, des femmes, des paysans. Après plusieurs années de slogans tonitruants, dont celui d'être le premier parti marxiste au pouvoir en Afrique, on ne hisse plus le drapeau rouge, on ne claironne plus sur la solidarité des prolétaires de tous les pays.

Que s'est-il passé?

Il serait impérieux d'organiser un colloque de bonne fracture universitaire pour débrouiller le cheminement cahotique du Congo Brazzaville dont les pratiques de gestion s'embrouillent dans les plans itératifs d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque Mondiale, les traders et autres créanciers internationaux sans jamais nous engager dans la bonne gouvernance.

Les déboires et faux experts

J'ai été, il y a un an convié à commenter le processus de l'indépendance du Congo, par le Directeur général de Télé-Congo. Je n'étais pas candidat à intervenir dans les médias d'Etat à l'occasion des fêtes. J'ai reçu une importante équipe de journalistes et de techniciens pour une interview, qu'ils jugèrent à la fin de l'enregistrement fort instructive et de bonne facture. Et malheureusement, j'ai été censuré, et l'interview n'a pas été diffusée. Je ne reçus aucune explication. Mais la veille du 15 août, j'entendis les experts maison de Télé-Congo disserter sur Jacques Opangault, soit disant deuxième personnalité de l'équipe gouvernementale. Ils ignoraient certainement que le second personnage du Gouvernement au plan protocolaire était Stéphane Tchitchelle, Vice-président du Conseil et de surcroît ministre de l'intérieur et des Affaires étrangères. On fit défiler des photos du Gouvernement en redingote, c'était 1961 plutôt. On abreuve l'opinion de discours maladroits. Et on ne fera pas de bonne instruction civique, en s'embrouillant, et en désinformant.

Et l'histoire écrite du Congo s'est perdue

Pour pallier l'absence d'ouvrages de référence sur l'histoire du Congo, un collectif d'historiens et d'experts, sous la direction du Pr Théophile Obenga, à l'occasion des 50 ans d'indépendance a rédigé l'histoire du Congo en 4 volumes. Seuls quelques dirigeants reçurent gratuitement des exemplaires tirés à compte d'auteur par l'Harmattan. Depuis, il n'y eut aucun autre tirage de telle sorte que: ''L'Histoire du Congo'' n'est nullement disponible. Si c'est cela prendre la relève des Blancs et marquer ainsi notre indépendance, c'est raté, complètement. Même les Blancs chez eux, n'auraient pas fait dans une telle irresponsabilité.

La Conférence de Bandoeng (1954)

Les pays socialistes prirent l'initiative d'une conférence à Bandoeng en 1954. Ils convièrent les mouvements de libération d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine, engagés à se libérer du joug colonial. Le premier ministre CHOU EN LAI y joua un rôle de premier plan. La Conférence de Bandoeng proclama la solidarité des pays socialistes avec les peuples colonisés décidés à arracher leur indépendance. On appela Zones de tempête les colonies qui enclenchèrent des guérillas pour lutter contre leurs colonisateurs.

L'Algérie en feu (1954)

Dès Novembre 1954 un mouvement se fit entendre par un attentat en plein Alger. Les Algériens conduits par le Front national de libération, combattit tous ceux qui proclamaient l'Algérie intrinsèquement partie intégrante de la France. Le FLN mobilisa les paysans, les intellectuels, pour bouter la France hors de l'Algérie y compris du Sahara. Les milieux extrémistes français de droite créèrent de leur côté l'OAS, qui combattit les Français opposés à l'Algérie française. En France, les milieux dits de gauche se mobilisèrent pour dénoncer cette guerre qui mobilisa des milliers et des milliers de français (l'armée avec les jeunes du service national). L'Algérie ne fut pas la seule colonie à se rebeller. L'ancienne colonie britannique Gold Coast sous la direction d'un grand panafricaniste Kwame Nkrumah, avait déjà arraché son indépendance en 1957. Les Africains se convainquirent qu'il était possible de vaincre les colonisateurs. En avril 1958, le Ghana convoqua les leaders et chefs de mouvements de libération. On compta parmi eux Joshua Komo, Patrice Lumumba, Ruben Um Nyobe et bien d'autres.

Le référendum du 28 septembre 1958

Les milieux politiques français acculés par la guerre d'Algérie, firent appel au général De Gaulle pour mettre fin à la guerre d'Algérie susceptible de déclencher la guerre civile en France et pour éteindre les tentatives de rébellion en Afrique centrale avec l'UPC au Cameroun. De Gaulle entreprit un périple en Afrique noire et Madagascar pour annoncer l'avènement d'une nouvelle constitution. Le 24 avril 1958, il arriva à Brazzaville, salué surtout comme le héros de la 2ème guerre mondiale, chef de la Résistance. Au Stade Eboué, il exposa son projet: les anciennes colonies avaient lors du référendum du 28 septembre 1958 à choisir OU L'INDEPENDANCE OU LE MAINTIEN DES LIENS AVEC LA FRANCE ; ça s'appellerait la COMMUNAUTE. Tous les leaders politiques Congolais sans exception appelèrent à voter oui pour la communauté. Il y eut des partisans de l'indépendance, ceux de la CGTA, et de l'Union de la jeunesse congolaise (Aimé Matsika). Les partisans du non eurent 2136 voix, le oui récolta 339 436, soit 99% des suffrages exprimés. Le Congo refusa l'indépendance. Les tracts et autres moyens de propagande de la FEANF et de l'AEC furent invisibles et inaudibles au Congo. Il n'y eut non plus de jacquerie au Congo Brazzaville. Les armées françaises engagées au Cameroun assassinèrent Um Nyobé dans la Sanaga Maritime en octobre 1958. Plus tard, un autre dirigeant Félix Moumié fut empoisonné par un espion Français à Genève.

(A suivre)

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de JAKHANE, à côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N SHOP), Boîte Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le vingt-trois juillet deux mille dix-neuf, enregistré folio 084/9, n°289, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel;

Dénomination: «SERVICE-TRAVAUX-DISTRIBUTION GROUP SARL», en sigle «SETRADI GROUP SARL»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:
Mise à disposition du personnel On et Off Shore et conseils aux entreprises;
Prestation des services On et Off Shore;
Assainissement et Entretien;
- Travaux de Bâtiment et Génie Civil;
- Maintenance;
Mise à Disposition de Personnel;
- Commerce Général,
- Divers;
- Evaluation, Audit, Contrôle et inspection du Patrimoine Industriel;
- Industries et Services;
- Catering;
- Hôtellerie;
- Restauration;
- Service Traiteur.

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège: Quartier Loandjili Faubourg, en diagonale de la Salle du Royaume des Témoins de Jéhovah, Pointe-Noire, République du CONGO;

Gérance: Par Monsieur Rodrigue Anicet MALALOU.

R.C.C.M.: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/19 B 327. Par ailleurs, le dépôt a été enregistré au même Greffe sous le numéro 19 DA 1064.

Pour avis,
Maître Sandra Célia
M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire
Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face de la Boucherie du Plateau, marché Plateau centre-ville, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/ 04 433 87 96.

AVIS DE CONSTITUTION
MAIDA GROUP

Société A Responsabilité Limitée
Capital: 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Arrondissement n°4 Loandjili, quartier MONT KAMBA, 40, Avenue Martin MAVOUNGOU
Téléphone: 06 444 10 45
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 01 juillet 2019, dûment enregistré le 09 juillet 2019, sous le folio 080/2, n°247, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:
- Commercialisation et transport des produits pétroliers;
- Pressing;
- Hôtellerie;
- Conseil en droit de travail;
- Agence de voyage;
- Transfert des fonds électronique (MTN et Airtel money);
- Transport en commun;
- Alimentation;
- Vente matériaux de construction;
- Vente produits avicoles;
- Cybercafé;
- Mise à disposition du personnel.

Et plus généralement,toutes opérations industrielles, commerciales, ou financières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus indiqué, et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

Dénomination sociale: MAIDA GROUP;
Adresse: Arrondissement n°04 Loandjili, quartier MONT KAMBA, 40 avenue Martin MAVOUNGOU, téléphone: 06 444 10 45, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO;

Administration: La Gérance est assurée par Monsieur Mathieu NDEMBI, pour une durée de quatre (04) années renouvelables;

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/19 B 342.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Brislaine KOUTOU

JEUX AFRICAINS-MAROC 2019

Une épreuve cruelle pour le Congo

Alors que certains pays continuent de faire belle figure aux Jeux africains, d'autres comme le Congo sont à la traîne. A vingt-quatre heures de la clôture de l'événement, il faut descendre jusqu'au 27e rang pour trouver le nom du Congo.

Chaque matin, l'oreille collée au poste récepteur ou l'œil rivé sur le petit écran, les Congolais constatent que l'Egypte et l'Afrique du Sud se livrent une bataille féroce pour la première place; que le Maroc, l'Algérie, le Nigeria, la Tunisie, par exemple, récupèrent eux aussi leur part du gâteau. Par contre, leurs propres sportifs sont toujours vierges de tout titre. Pas la moindre breloque dorée autour du cou de l'un des 37 athlètes de la délégation congolaise au Maroc. Même Franck Elemba sur qui reposait l'espoir d'une médaille d'or a fait piètre figure, terminant sixième du concours du lancer de poids, avec un jet à 19,70 m à peine.

Pauvres Congolais! Leurs yeux semblent sortir des orbites. La distribution des médailles les agace, les perturbe, les déstabilise. Dieu merci, à défaut de l'or ils peuvent se contenter de l'argent et du bronze. Mais même ici le décompte est cruel: une médaille d'argent seulement appartenant à l'équipe féminine de karaté en kumité et deux médailles de bronze; l'une sur la poitrine de Fatoumata Diabaté Pembé (karaté, kumité, -50kg), l'autre sur celles des membres de l'équipe hommes de tennis de table. Soit un total de 3 médailles.

Les lauréates de l'unique médaille d'argent du Congo félicitées par leurs encadreurs (Ph. L.N.)

Au fur et à mesure qu'on s'approche de la fin, la cruelle réalité est en train de voir le jour. Eh! oui, le Congo va obtenir moins de médailles qu'aux précédents Jeux où il s'était enorgueilli d'avoir terminé sixième au tableau général! En effet, le fossé est large et profond, entre la moisson congolaise de 2019 et celle de 2015: 3 médailles contre 32 (dont 8 en or)! A bien y voir, ces médailles sont bien plus le fruit de qualités individuelles que d'une politique sportive ambitieuse. Pour être plus clair, leurs auteurs les doivent plus à leur propre volonté qu'à celle d'un pays ou d'une fédération qui les aurait soutenus.

Les athlètes congolais sont ignorés toute l'année, leurs conditions difficiles d'entraînement et de récupération ne suscitent guère l'émoi. C'est au moment de faire retentir l'hymne national que l'opinion publique les redécouvre et leur demande des comptes. Alors, faut-il vraiment les accabler parce qu'aucun n'est monté sur la plus haute marche d'un podium à Rabat?

En guise de conclusion: une victoire sportive est l'aboutissement heureux d'une longue et fructueuse préparation (quatre à huit ans). Elle exige des sacrifices. Elle ne relève point d'une quelconque improvisation. Il ne suffisait donc pas aux Congolais de réaliser quelques sauts de puce pour en récolter à Rabat. L'improvisation est la mère de l'échec. Et celle du Congo au Maroc aura accouché d'une immense amertume dans toutes les épreuves où étaient engagés ses pauvres sportifs.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

FOOTBALL/DIABLES-ROUGES U23

25 joueurs pour défier la Zambie!

Le sélectionneur des Diables-Rouges U23, Jean-Elie Ngoya, a dévoilé sa liste des 25 joueurs qui disputeront la double confrontation contre leurs homologues de Zambie programmée les 4 (à Lusaka) et 10 septembre 2019 (à Brazzaville), comptant pour le dernier tour des éliminatoires de la CAN de cette catégorie dont la phase finale se déroulera en Egypte en novembre prochain.

Cette liste est marquée par la présence de six joueurs évoluant à l'étranger. En prévision de ce dernier tour, les Diables-Rouges U23 ont effectué une mise au vert de six jours (du 16 au 22 août) au Bénin, où ils ont disputé deux matches amicaux face aux U23 du Bénin (0-2) et à un club de Ligue 1 de ce pays, le FC ESAE (1-1).

Hormis Gaius Makouta (Sporting Braga) et Baron Kibamba (FC Séville B) qui rejoindront le groupe directement dans la capitale zambienne, Jean Elie Ngoya disposera de tout son groupe avant le voyage de Lusaka, excepté Deldy Goyi qui vient de s'engager avec le Stade Tunisien (Tunisie) et sera finalement absent. Toutefois, avant d'aborder les deux maatchs qui s'annoncent décisifs, il y a quelques soucis internes à régler: les arriérés des primes des joueurs et le salaire du sélectionneur que celui-ci n'a plus perçu depuis... sept mois!

Davy Dimitri MACKITA

Liste des 25 joueurs.

Gardiens de but: Joe Ombandza (CARA), Will Césaire Matimbou (USS Gratien/France), Giscard Mavoungou (AS Cheminots), Perrauld Ndinga (AS Otoho). Défenseurs: William Nkounkou (Cap de Feret/France), David Akendze (AS Kondzo), Julfin Ondongo (Etoile du Congo), Prince Mapata Mouandza (Diables Noirs), Baron Kibamba (FC Seville B), Rhyce Hassan Ondon (Diables Noirs), Brandon Idzako Mbo (SCO Angers/France). Milieux de terrain: Gaius Makouta (Sporting Braga/Portugal), Van Andzono (JST), Brel Mohenkidi (Etoile du Congo), Harvy Ossété (Diables Noirs), Chandrel Matondo Massanga (AS Otoho), Prince Obongo (Diables Noirs), Overcien Ngoma (V.Club-Mokanda). Attaquants: Deldy Goyi (Etoile du Congo), Guy Mbenza (Stade Tunisien), Aimé Nkounkou Maléka (V. club-Mokanda), Medina Jacques Temopele (CA Bizetin/Tunisie), Elenga Kanga (FC Kondzo), Bercyl Langa (AS Otoho), Brel Nongo (AC Léopards).

RENCONTRE

Didier Yoka, l'ancienne perle d'Etoile du Congo

Ancien milieu de terrain international d'Etoile du Congo, dans les années 80 et 90, Didier Yoka (55 ans révolus) parle de tout: de sa carrière sportive ou de l'avenir du football congolais Interview accordée depuis Pointe-Noire où il réside désormais.

D'où venez-vous, Didier Yoka?

**J'ai commencé, à l'instar de tout petit Congolais de mon époque, à taper dans un ballon en chiffons à Brazzaville, au bord de la rivière Madoukout-sékélé. J'ai intégré ensuite des équipes de mwana-foot: Imana de Ouenzé (avec Nkéoua, Moundoungou Santho, Anké, la liste n'est pas exhaustive), Nsakapélé, une équipe de Mpila-Dragage. Il y avait beaucoup de compétions de mwana-foot: le championnat d'arrondissement, le championnat communal, la coupe de la ville puis le championnat national. Tout ça n'existe plus aujourd'hui.

Et comment êtes-vous arrivé au gros ballon?

**J'ai d'abord joué dans plusieurs équipes corporatives: OFNACOM, SAVCONGO, SNE, à Brazzaville, Télesport et FETRASSEIC à Impfondo. En 1982, je suis sélectionné dans l'équipe de la Likouala pour la première édition de la Coupe de Cacao à Ouesso. J'ai été élu meilleur joueur. Après je suis déniché par les dirigeants d'Etoile du Congo grâce au président Sylvain Eba. Mais je n'intègre l'Etoile du Congo qu'en août 1982, de retour de Pointe-Noire où la sélection de la Likouala venait de participer à un autre tournoi. C'est le coach Laganny qui m'a conduit au lycée Drapeau rouge (actuellement Chaminade) sur sa petite vespa. J'y avais été accueilli par un tonnerre d'applaudissements. ''Yoka cacao est là!», criaient les supporters. J'avais compris que les échos de mes exploits à la Coupe du Cacao m'avaient précédé à Brazzaville.

Didier Yoka

Aviez-vous connu des problèmes d'adaptation en compagnie des grands joueurs d'Etoile du Congo?

**Ce ne fut pas facile. L'Etoile du Congo formait l'ossature de l'équipe nationale: Ntselantsiene, Moundane, Okouo-Akaba, Fidissa, Bonazebi ''Saviem'', Ngatsono, Nganguia, Boussoukou (capitaine), Mbemba ''Lobilo'', Ngombo-Ley. Au départ, mon physique et mon jeune âge m'ont desservi. Chaque soir, après le briefing, on m'amenait sous le bois pour renforcer ma condition physique. Difficile à accepter par le jeune footballeur d'aujourd'hui. J'ai débuté avec les juniors. Avec les seniors, on ne me faisait rentrer qu'à dix minutes de la fin du match, surtout quand les jeux étaient faits. C'est comme cela que je suis rentré dans le rythme des matchs avec les grands. En 1984, grâce à la politique de rajeunissement de Maurice Ondjolet, je me suis fait une place dans l'équipe-type. Moundane m'a beaucoup aidé dans mon évolution. Il m'orientait toujours sur l'aire de jeu.

Quel est votre meilleur souvenir avec l'Etoile du Congo?

**Nous avons vécu des grands moments. Nous avons fait d'Endzanga un grand entraineur. Sous lui, on a gagné le championnat de 1985 en concédant une défaite seulement, face à Patronage au match retour. Ce championnat m'est resté mémorable.

Dans quelles circonstances avez-vous été appelé en équipe nationale?

**C'était en plein match amical entre les Diables-Rouges et l'Etoile du Congo. Le coach Mayanith, rentré de France, venaitit d'être nommé directeur technique national. Il avait l'œil sur moi au championnat. Après une première mi-temps sous les couleurs de mon équipe d'origine et ayant fait marqué deux buts, il m'a fait porter le maillot national en remplacement de Jean-Paul Mongo. J'ai été passeur sur les deux buts ayant permis aux Diables-Rouges d'arracher le match nul (2-2). Au total, j'ai été sélectionné plus de vingt fois. J'ai participé à la Coupe de l'UDEAC (1988) et, surtout, aux Jeux de la Francophonie au Maroc (1989), d'où on est rentré avec la médaille de bronze en battant la France (3-2) en match de classement. J'étais un organisateur et un grand passeur.

Etoile du Congo a remporté cette année la Coupe du Congo. Quelle est votre avis sur son niveau technique?

**Ce n'est pas mauvais, mais l'équipe ne dispose pas d'un bon dribbleur capable de libérer l'avant-centre. Le constat est le même chez les Diables-Rouges. Notre football est en baisse. Malheureusement les arbitres y sont pour quelque chose. Ils faussent les résultats des matchs, mais curieusement ils ne sont pas sévèrement sanctionnés. Certains matchs sont truqués. Cela n'aide pas notre football dont le niveau technique est en dessous de la moyenne de retrouver son niveau d'antan.

Et maintenant, voulez-vous conclure?

**Je demande aux autorités en charge du sport de créer des écoles de football dans les chefs-lieux des départements. Hier, notre école était la rue, mais tous les espaces sont devenus des parcelles d'habitation. La fédération doit prendre des mesures pour éviter le vagabondage des joueurs. Les étrangers, en fin de carrière chez eux, viennent remplir nos équipes. Du coup, nous avons du mal à former l'équipe nationale.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

ONSSU DANS LA LÉKOUMOU

Renaissance des Jeux départementaux

Les 13 et 14 juillet se sont déroulés les Jeux de l'Office nationale du sport scolaire et universitaire (O.N.S.S.U.) pour le Département de la Lekoumou sous le patronage de Micheline Nguessemi, Préfet du Département, assistée de Joseph Kimbassa, délégué national du ministère des Sports, et de Madzou Mbani, Directeur départemental du sport conforté par la présence de toute la crème des encadreurs sportifs du lieu.

Mme le Préfet remettant le trophée au C.E.G. de Sibiti, vainqueur.

L'édition 2019 de ces Jeux dits Jeux de la relance se tient après une longue période d'hibernation des joutes de l'ONSSU qui ne se tenaient plus qu'à l'étape sectorielle depuis 2014. L'édition de 2019 qui se déroule en pleine période des vacances pour les acteurs se justifie par le fait que les conditions de son organisation et de son déroulement n'ont été réunies que maintenant.

Prenant la parole à l'occasion, le délégué national a dit que la volonté du patron des sports Hugues Ngouelondélé, est de remettre sur les rails cette compétition sportive dont la vocation est d'entretenir la flamme du brassage des jeunes et la détection des jeunes talents sportifs pour le Congo.

A l'issue de ces deux jours de confrontation entre les athlètes venus de Komono, Zanaga et Sibiti, la compétition a livre le verdict suivant: le C.EG. Jean Jacques Mouaya et l'école primaire d'Abele de Zanaga représenteront le département aux finales de l'ONSSU à Ewo 2019.

Félix BOUKA

BASKET-BALL

Réhabilitation de Hubert Guy-Aimé Mampouya

Tonitruants furent les commentaires en juin 2018, au lendemain de la suspension du 2e vice-président de la Fédération congolaise de basket-ball (FECOKET), Hubert Guy-Aimé Mampouya, aux activités fédérales, par décision n°004-18-FECOKET-BEF. Plus d'un an après, réuni le 26 août 2019, le bureau exécutif s'est finalement prononcé pour la levée de cette sanction et a publié la décision n°004-19-FECOKET qui réhabilite l'intéressé. Hubert Guy-Aimé Mampouya réintègre donc le giron fédéral.

ACCORD CONGO-FMI

De la nécessité de lever quelques équivoques

La signature le 11 juillet dernier à Washington d'un accord de facilité élargi de crédit (F.E.C) entre le Congo et le FMI a donné lieu de la part de certains de nos compatriotes à des manifestations pour le moins incompréhensibles. De l'amertume et de la rancœur pour certains d'entre eux qui souhaitaient ardemment que l'Etat congolais ne puisse bénéficier de cette ultime aide, et de la jubilation et de l'allégresse un tantinet débridées, pour utiliser un doux euphémisme, de la part de ceux qui ne fondent désormais leur espoir de voir le pays sortir de l'ornière que par le truchement de cette aide supposée salutaire. Toutefois, il y a lieu de relever, que toutes ces manifestations ont été, pour le moins, injustifiées et sont, a fortiori, l'expression d'un certain nombre de quiproquos.

Premièrement, concernant la déception de ceux qui étaient foncièrement opposés à toute aide du FMI, et qui l'ont bruyamment manifesté à travers les réseaux sociaux et autres pétitions, il convient de noter que leur opposition ne pouvait guère prospérer, car elle ne reposait sur aucun fondement légal au regard des statuts du FMI. En effet, le Congo étant membre du FMI, et conformément à l'article I, alinéa V, des Statuts de ce dernier qui dispose que le fonds a, entre autres, pour but de «Donner confiance aux États membres en mettant les ressources générales du Fonds temporairement à leur disposition moyennant des garanties adéquates, leur fournissant ainsi la possibilité de corriger les déséquilibres de leurs balances des paiements sans recourir à des mesures préjudiciables à la prospérité nationale ou internationale», l'éventualité d'un refus catégorique du fonds à aider le Congo était pour le moins illusoire, dès lors que ce dernier est réellement confronté, entre autres, à un déséquilibre de sa balance des paiements et qu'il s'était par ailleurs enfin résolu à tenter de remplir, avec plus ou moins de succès, l'une des principales conditions fixées par le FMI, à savoir la restructuration de sa dette. Qui plus est, étant entendu que le Congo faisait courir (par la non signature d'un accord avec le fonds) un risque systémique au reste des Etats membres de la CEMAC déjà engagés dans des programmes de réformes avec le FMI, il était plus que urgent pour ce dernier de lui faire signer un accord, même a minima, et donc de lui apporter son aide, afin de tenter ainsi de stabiliser, grâce au concours par la suite d'autres bailleurs de fonds, la situation économique de la sous-région Afrique centrale. Les tenants de l'opposition à l'aide du FMI ont par ailleurs, me semble-t-il, omis le fait que les actions de ce dernier vis-à-vis de ses membres visent, entre autres aussi (conformément à l'article I, alinéa III des statuts du fonds), à «Promouvoir la stabilité des changes, maintenir entre les États membres des régimes de change ordonnés et éviter les dépréciations concurrentielles des changes». Or, comme nous le savons, le franc CFA de la zone CEMAC a été, et demeure encore du reste, au regard de la fragilité des économies de la sous-région Afrique centrale, sous la menace d'une éventuelle dévaluation. Le FMI ne pouvait par conséquent, conformément à ses textes, que signer un accord avec le Congo afin de lui apporter in fine son aide en sa qualité d'Etat membre et de tenter ainsi de prémunir par ailleurs la zone CEMAC d'un éventuel ajustement externe de sa monnaie. Il sied d'ailleurs aussi à ce propos de rappeler utilement, qu'à l'issue du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernements de la CEMAC, tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016, le FMI estimait déjà que si un seul

Jean-Chrios Moukala

pays de la CEMAC ne menait pas les politiques d'ajustement requises pour rétablir la stabilité extérieure, cela risquerait de compromettre la réussite des différents programmes appuyés par le fonds au bénéfice de la sous-région.

En conséquence, souhaiter et espérer ardemment un refus du FMI à aider le Congo, en ne se fondant que sur des arguments moraux ayant trait à la dénonciation de la mal-gouvernance des autorités congolaises, même soutenus par les rapports d'ONG internationaux comme Public Eye et les enquêtes de la justice suisse sur les négociants pétroliers comme Glencore et Trafigura, était un angle d'attaque voué d'avance à l'échec au regard des deux raisons fondamentales susmentionnées.
Les sarcasmes dont les tenants de cette approche sont aujourd'hui l'objet, particulièrement sur les réseaux sociaux, de la part des ceux-là qui souhaitaient et espéraient l'aide du FMI ne sont que la résultante de la fragilité de leurs arguments dans ce débat, au regard des statuts du FMI. Un examen tant soit peu rigoureux et sans passion des statuts du fonds aurait pu en effet les éviter d'asseoir leur argumentaire sur le seul angle moral au détriment d'une approche économique prenant en compte les réels enjeux de la finance mondiale et même dans une certaine mesure géopolitiques.

Deuxièmement, concernant les défenseurs de l'aide, le moins que l'on puisse dire c'est que leur bruyante jubilation (à travers également les réseaux sociaux) à la suite de l'annonce de la signature dudit accord, ne peut que questionner quant à la bonne compréhension qu'ils ont réellement des tenants et aboutissants de ce dernier. En effet, il convient d'ores et déjà d'indiquer à leur endroit que l'aide obtenue par le Congo de la part du FMI n'a pas pour vocation première de permettre à l'Etat congolais de renouer avec son train de vie dispendieux d'hier, mais bien plutôt d'appuyer la mise en œuvre des réformes nécessaire à la stabilisation de la situation macroéconomique du pays et surtout à la viabilisation de sa dette et à la reconstitution de ses réserves de changes. De même, la modicité , somme toute de cette aide ne justifie nullement une telle liesse, ne serait-ce qu'au regard du déficit prévisionnel net de trésorerie du budget de l'Etat congolais de l'année en cours (soit environ 506 milliards de F CFA) et du nouvel engagement financier du pays sur les trois prochaines années consécutivement à l'accord relatif à la restructuration de sa dette vis-à-vis de la Chine (correspondant à plus de 600 milliards de FCFA). C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire de lever d'ores et déjà quelques équivoques, afin d'éviter de fâcheux malentendus dans les jours à venir lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre les conditionnalités du FMI assorties à cette aide. Nous pouvons déjà, à ce titre et comme cela a été relayé par plusieurs médias internationaux, en citer quelques-unes, à savoir: la transparence dans la gestion des recettes pétrolières, la lutte contre la corruption, la réduction de la dépense publique et enfin l'élargissement de l'assiette fiscale. Si les deux premières conditionnalités pourraient plutôt avoir (si tant est qu'elles soient réellement mises en œuvre) un impact positif sur les finances publiques, il n'empêche que les deux dernières conditionnalités risqueront, à contrario, d'impacter négativement la vie quotidienne des populations congolaises et de déchanter tous ceux qui festoient bruyamment aujourd'hui. En effet, bien que le programme appuyé par la FMI veuille, en même temps, protéger (au-delà de l'assainissement des finances publiques et des reformes structurelles) les dépenses en faveur de l'éducation, de la santé et des groupes vulnérables, la priorité plus que nécessaire qui sera accordée dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord au rééquilibrage budgétaire et à la mobilisation des recettes intérieures de l'Etat se traduira indubitablement par une contraction des dépenses publiques et par un renchérissement du coût de la vie, en raison de la hausse ou de l'instauration de nouvelles taxes dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale. L'heure n'est donc point, me semble-t-il, à une allégresse béate, mais bien plutôt à l'esprit de responsabilité, car cet accord oblige le Congo à renoncer dorénavant à ses vieux démons et à veiller résolument à la qualité de la dépense publique. Le Gouvernement a par conséquent tout intérêt, pour ne point entretenir de vaines illusions qui risqueront de se retourner contre lui demain, à lever, d'ores et déjà, toute équivoque quant à certaines conséquences, au plan de la vie quotidienne des Congolais, que ne manquera pas de produire la rigueur qu'exigera la mise en œuvre de cet accord. Il a en effet de ce point de vue tout intérêt à ne point laisser croire à l'opinion publique nationale que la signature de cet accord suffira à elle seule à résorber les multiples déficits des comptes publics, à éponger tous les arriérés de paiements de l'Etat, à financer adéquatement désormais les grands services publics et à rendre régulier le paiement des salaires, des bourses, des pensions de retraites, etc.
Bien au contraire, le Gouvernement devrait plutôt insister sur la rigueur dans la gestion de la chose publique et l'esprit de responsabilité qu'exigera la mise en œuvre de cet accord, d'autant plus que les décaissements échelonnés de l'aide reçue seront scrupuleusement conditionnés par le FMI à la mise en œuvre progressive des fameuses quarante-huit (48) mesures. Or, comme nous pouvons aisément le subodorer, la mise en œuvre de ces conditionnalités ne sera pas, loin s'en faut, une sinécure au regard des atavismes de notre société.

En définitive, le débat qui devrait désormais occuper les Congolais serait moins celui de savoir lesquels, entre les anti-aide et les pro-aide, l'ont emporté sur les autres, mais bien plutôt celui plus fécond relatif à la capacité du pays à mettre résolument en œuvre au cours des trois (3) prochaines années les fameuses quarante-huit (48) mesures assorties à l'aide obtenue de la part du FMI et surtout, par-delà, à réussir réellement à stabiliser la situation macroéconomique du pays, à rendre soutenable sa dette publique, à reconstituer ses réserves de changes, à diversifier l'économie nationale et à promouvoir la bonne gouvernance. Il serait d'ailleurs tout aussi nécessaire d'engager l'effort réflexif collectif sur la question de la viabilité à long terme, pour un pays déjà surendetté, de cette «stratégie de remboursement de la dette par la dette», eu égard à l'effet de levier que produira, comme cela a été annoncé, cette Facilité Elargie de Crédit du FMI vis-à-vis des autres bailleurs de fonds (BAD, BM, et autres). Puisse les congolais se saisir des véritables enjeux du débat que pose cet accord au lieu de se complaire dans des querelles byzantines.

Jean-Chrios MOUKALA
Enseignant à l'Université Marien Ngouabi
Faculté des sciences économiques

1 - 448,6 millions de dollars américains sur trois ans, soit environ 261,91 milliards de Fcfa et donc environ 87,30 milliards de Fcfa par an, décaissables par semestre sous condition des progrès réalisés en rapport avec les engagements pris.

Au cœur d'une vallée productrice de richesse

Eco-Oil Energie joue sa partition face aux défis du développement

Les potentialités offertes par la nature au Congo lui ouvrent en permanence la voie à des perspectives d'atteindre à tout endroit du territoire, une santé économique à même de l'inscrire sur des générations, dans l'axe d'une croissance soutenue et du développement. C'est au cœur de la Bouenza, grenier du Congo que Wilfrid Etoka a posé ses pieds, pour s'offrir les terres à l'extrême fertilité de Kayes, à la lisière de la vallée du Niari. Ici, a été implantée Eco-Oil Energie, un modèle de diversification de l'économie.

Inaugurée le 16 août 2016 par le Président de la République Denis Sassou N'Guesso, dans la foulée de la célébration du 56e anniversaire de la fête de l'indépendance dans le département de la Bouenza, Eco-Oil Energie étale ses activités sur une superficie de 30.000 hectares de terres cultivées, qui lui permettent de globaliser l'ensemble des récoltes, pour un fonctionnement optimal de son usine. De ces terres bénies par la nature, sur lesquelles la moindre graine jetée est une richesse à récolter, maïs et arachide poussent allègrement. Le soja et le tournesol qui y ont été expérimentés feront leur apparition pour faire d'Eco-Oil Energie, une marque exclusivement locale, dans des cycles des plants culturaux qui éviteront les importations, la monoculture ainsi que l'appauvrissement des sols.
Dans sa particularité, Eco-Oil Energie exploite un site qui se structure en deux ensembles. La partie conditionnement des huiles et des jus de fruits et celle de la structuration des produits agricoles avant raffinage. L'usine vient d'acquérir du matériel flambant neuf qui manquait pour son fonctionnement effectif, et pourrait s'appuyer

Eco-Oil Energie étale ses activités sur une superficie de 30.000 hectares de terres cultivées

sur cette jeunesse travailleuse de la Bouenza, aux bras offerts. La phase de conditionnement des produits agricoles réglée, suivra celle de l'installation de la raffinerie complète qui sera à même de traiter différentes filières végétales.
Cela ne saura tarder. L'ensemble du matériel ayant été réceptionné, l'usine présente une capacité de production de 3000 bouteilles par heure, avec un premier stock de 160.000 litres qui seront mis sur le marché. Avec l'appui de ses partenaires, notamment le Programme d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC) et le ministère de l'agriculture, l'usine atteindra toute sa splendeur au cours du premier trimestre 2020. Le réaménagement des magasins étant dans sa phase de finition, des quantités importantes d'huile de palme, d'huile végétale et d'huile de soja feront le bonheur des ménages et iront défier les marchés de la sous-région.
A trente kilomètres de Kayes, l'œil chercheur de Wilfrid Etoka a été accroché par l'historique station fruitière de Loudima à laquelle, le PDG a décidé de redonner vie. Un site aux enjeux déterminants pour les activités d'Eco-Oil. Sur une superficie de 800 hectares, la totalité des parcelles abritant la station fruitière a été recréé, soutenues par une pépinière de 15 hectares. Safous, mangues et autres variétés attendent leur première récolte en novembre prochain. Sur un espace de 3000 hectares seront régénérés de nouveaux plants de deux à trois mètres, pour faire de ce vaste panier à fruits, le site le plus exportateur.
Eco-Oil Energie entend ainsi par ses exploitations, se placer comme fleuron de l'agro-industrie au Congo, dans la bataille de la relance de l'économie par la diversification et le travail acharné. La merveilleuse fertilité des terres de la vallée du Niari et l'engouement de ses populations au travail, sont des atouts qui font que le PDGWilfrid Etoka dorme tranquille. Au bout de ses rêves, la réalité illumine ses jours, pour accompagner la marche vers le développement.

Michel LOUBAKI MANTONO

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

Préparez votre rentrée scolaire 2019/2020
à Bas Prix!
790 Fcfa
Ardoise
Crayon
50 Fcfa
Compa
500 Fcfa
4000 Fcfa
Clef Usb
Règle incassable 30 cm
250 Fcfa
1 900 Fcfa
Trousse
100 Fcfa
Gomme
Stylo Reynolds
25 Fcfa
150 Fcfa
Taille Crayon
9900 Fcfa
Sac à dos
1750 Fcfa
Feutres de coloriage
Cahier Polypro
96 Pages 200 Fcfa
192 Pages 400 Fcfa
BUROTOP IRIS
www.burotopiris.com
BZV Tél : 06 669 60 60 PNR Tél : 05 605 60 56